

E. ROBERT, C. S. V.

# Grammaire Mémentaire

PRIX: 35 SOUS



LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR, MONTREAL.



Bibliothèque Nationale du Québec

Hilene Dagenais

H. J. ...

*M. Dubuc & Co. Agents*

# GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE

PAR

**E. ROBERT, C. S. V.**

---

---

*Approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique  
le 8 mai 1912, pour le cours élémentaire.*

---

---



**LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR  
5199, RUE SAINT-DOMINIQUE,  
MONTRÉAL.**

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du  
Canada, l'an mil neuf cent douze, par les  
CLERCS DE SAINT-VIATEUR, au Ministère de  
l'Agriculture.

PC  
2111  
F31  
912b

135236

Grammaire élémentaire.

M. Daubuc Dagenais

## TABLE DES MATIERES

### ÉLÉMENTS.

RÉFORMES ORTHOGRAPHIQUES . . . . .	v
NOTIONS PRÉLIMINAIRES . . . . .	7
DU NOM OU SUBSTANTIF . . . . .	10
Du genre . . . . .	11
Du nombre . . . . .	11
Formation du pluriel dans les noms . . . . .	12
DE L'ARTICLE . . . . .	13
DE L'ADJECTIF . . . . .	14
Des adjectifs qualificatifs . . . . .	15
Des adjectifs déterminatifs . . . . .	19
DU PRONOM . . . . .	23
DU VERBE . . . . .	27
Du nombre . . . . .	30
De la personne . . . . .	30
Du mode . . . . .	30
Du temps . . . . .	31
De la conjugaison . . . . .	32
Accord du verbe avec son sujet . . . . .	46
Des différentes sortes de verbes adjectifs . . . . .	50
Formation des temps . . . . .	60
Difficultés particulières . . . . .	73
DU PARTICIPE . . . . .	76
Du participe présent . . . . .	76
Du participe passé . . . . .	77
DE L'ADVERBE . . . . .	82

DE LA PRÉPOSITION . . . . .	84
DE LA CONJONCTION . . . . .	85
DE L'INTERJECTION . . . . .	86
EMPLOI DES MAJUSCULES . . . . .	86

## NOTIONS DE SYNTAXE.

DU NOM . . . . .	88
Noms des deux genres . . . . .	89
Noms propres . . . . .	90
Noms composés . . . . .	91
DE L'ARTICLE . . . . .	93
DE L'ADJECTIF . . . . .	93
Adjectifs qualificatifs . . . . .	93
Adjectifs numéraux . . . . .	94
Adjectifs indéfinis . . . . .	95
Adjectifs possessifs . . . . .	96
DU PRONOM . . . . .	97
DU VERBE . . . . .	101
Accord du verbe . . . . .	101
Compléments des verbes . . . . .	104
Emploi des temps du subjonctif . . . . .	106
DE L'ADVERBE . . . . .	106
DE LA PRÉPOSITION . . . . .	107
DE LA PONCTUATION . . . . .	108

---

M. Dubuc Lagénis

## RÉFORMES ORTHOGRAPHIQUES

---

L'Académie accepte les réformes suivantes :

1° *Déja* (pour *déjà*).

2° *Chute* (pour *chûte*), *joute* (pour *joûte*), *otage* (pour *ôtage*), modifications que l'Académie a déjà fait entrer dans son dictionnaire ; et de plus *assidument* (pour *assidûment*), *dévouement* (pour *dévoûment* ou *dévouement*), *crucifiment* (pour *crucifiement* ou *crucifiment*).

3° *Ile* (pour *île*), *flute* (pour *flûte*), *maitre* (pour *maître*) *naitre* (pour *naître*), *traître* (pour *traitre*), *croûte* (pour *croûte*), *voute* (pour *voûte*), et autres mots où l'accent circonflexe ne sert qu'à rappeler l's étymologique.

4° Elle admet que l'on écrive, *ad libitum*, *confidentiel* ou *confidenciel*, et les adjectifs analogues, c'est-à-dire ceux dont le substantif est en *ence* ou *ance*.

5° Elle accepte l'identification orthographique de *d'fférent* et *différend*, de *fond* et *fonds*, de *appats* et *appas*, en ce sens que l'on écrirait : "Un *différent* s'est élevé ; un *fond* de terre ; la retraite a pour vous des *appats*."

6° Elle accepte qu'on écrive, *ad libitum*, *enmitoufler* et *emmitoufler*, *enmener* et *emmener*, *enmailloter* et *emmail-loter*, et autres mots analogues où l'n, rencontrant m, est devenu m.

7° Elle accepte *ognon* pour *oignon*.

8° Elle ne voit aucun inconvénient à ce que l'on écrive, *ad libitum*, *pied* ou *pié*.

9° Elle accepte que les sept substantifs en *ou*, qui prennent un *x* au pluriel : *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*,

M<sup>lle</sup> Hélène Lafolle

VI

*joujou*, *pou*, rentrent dans la règle générale et prennent une *s* au pluriel.

10° Elle accepte *échèle* au lieu de *échelle*, conformément et à la prononciation et à l'étymologie.

11° Elle a décidé de régulariser l'orthographe des mots venant de *carrus* en écrivant *charriot* par deux *r*, comme s'écrivent tous les autres mots dérivés de *carrus*.

12° Elle est disposée, en examinant chaque cas, à ne pas s'opposer à la suppression de l'*h* dans les mots dérivés du grec où se rencontre la combinaison *rh*.

13° De même, notamment pour les mots de création scientifique, elle aura pour tendance de favoriser l'*i* plutôt que l'*y*.

14° Elle est favorable à la proposition d'écrire *sizain* comme on écrit *dizain* et *dizaine*; elle estime que l'on pourrait étendre cette réforme à *dizième* et *sizième* (au lieu de *dixième* et *sixième*), par conformité avec *onzième* et *douzième*.

---

Michelle

# GRAMMAIRE

## ÉLÉMENTAIRE

---

### NOTIONS PRÉLIMINAIRES

---

1. La grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement.

2. Pour parler et pour écrire, on se sert de *mots*.

3. Les mots sont composés de *lettres*.

4. L'ensemble de ces lettres se nomme l'*alphabet*.

5. L'alphabet français se compose de vingt-cinq lettres divisées en *voyelles* et en *consonnes*.

6. Il y a *six voyelles* et *dix-neuf consonnes*.

7. Les *voyelles* sont : *a, e, i, o, u, y*.

8. Les *consonnes* sont : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, (w), x, z*.

9. Il y a trois sortes d'*e* : l'*e muet*, l'*e fermé* et l'*e ouvert*.

10. L'*e muet* est celui dont le son est peu sensible, comme dans *table, France*; et quelquefois nul, comme dans *joie, paiement, il paiera*.

---

1. Qu'est-ce que la grammaire?

2. De quoi se sert-on pour parler et pour écrire?

3. De quoi sont composés les mots?

4. Comment nomme-t-on l'ensemble de ces lettres?

5. De combien de lettres se compose l'alphabet?

6. Combien y a-t-il de voyelles et de consonnes?

7. Quelles sont les six voyelles?

8. Quelles sont les dix-neuf consonnes?

9. Combien y a-t-il de sortes d'*e*?

10. Qu'est-ce que l'*e muet*?

11. L'*e fermé* est celui qui se prononce la bouche presque fermée, comme dans *célébrité, clocher, nez*.

12. L'*e ouvert* est celui qui se prononce la bouche un peu plus ouverte que pour l'*e fermé*, comme dans *père, succès, modèle*.

13. Pour marquer les différentes sortes d'*e* et les voyelles longues, on se sert de trois petits signes qu'on appelle *accents*, savoir: l'*accent aigu* (´), l'*accent grave* (`) et l'*accent circonflexe* (^).

14. L'*accent aigu* se met sur l'*e fermé*: *santé, café, Stadaconé*.

15. L'*accent grave* se met généralement sur l'*e ouvert*: *progrès, succès*.

16. L'*accent circonflexe* se met sur les voyelles longues: *apôtre, flûte, tempête*.

17. L'*e fermé* ne porte pas toujours l'*accent aigu*, comme on le voit dans *rôcher, nez, Cartier*; les consonnes finales en tiennent lieu.

18. L'*y* est mis pour deux *i* dans *pays* et ses dérivés, ainsi que dans les mots où il se trouve entre deux voyelles; *pays, crayon, royaume*, se prononcent *pai-is, crai-ion, roi-iaume*. Hors de là, il ne représente qu'un *i*: *martyr, La Vérendrye*.

19. La lettre *h* est *muette* ou *aspirée*; elle est *muette* quand elle est nulle dans la prononciation:

11. Qu'est-ce que l'*e fermé*?

12. Qu'est-ce que l'*e ouvert*?

13. De quels signes se sert-on pour marquer les différentes sortes d'*e* et les voyelles longues?

14. Où met-on l'*accent aigu*?

15. Où met-on l'*accent grave*?

16. Où met-on l'*accent circonflexe*?

17. L'*e fermé* porte-t-il toujours l'*accent*?

18. Que remarquez-vous sur l'*y*?

19. Que savez-vous de la lettre *h*?

*l'homme, l'honneur, l'humanité, qu'on prononce comme s'il y avait l'omme, l'onneur, l'umanité. Elle est aspirée quand elle fait prononcer du gosier la voyelle qui suit : la haine, le héros.*

20. On appelle *syllabe* une ou plusieurs lettres qu'on prononce en une seule émission de voix : *pain* n'a qu'une syllabe, *La-val* en a deux, *quantité*, trois.

21. Il y a dans la langue française dix espèces de mots que l'on appelle les *parties* du discours, savoir : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

22. Ces dix espèces de mots se divisent en mots *variables* et en mots *invariables*.

23. Les mots *variables*, c'est-à-dire ceux dont la terminaison varie, sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

24. Les mots *invariables*, c'est-à-dire ceux dont la terminaison ne change jamais, sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

20. Qu'appelle-t-on syllabe?

21. Combien y a-t-il d'espèces de mots dans la langue française?

22. Comment les divise-t-on?

23. Quels sont les mots variables?

24. Quels sont les mots invariables?

## CHAPITRE I

## DU NOM ou SUBSTANTIF

25. Le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à nommer, à désigner une personne, un animal ou une chose, comme *Champlain*, *agneau*, *maison*.

26. Pour reconnaître qu'un mot est un nom, on voit si l'on peut mettre avant ce mot l'article *le*, *la* ou *les*. Ainsi, le mot *ciel* est un nom, parce qu'on peut dire *le ciel*; le mot *bonté* est un nom, parce qu'on peut dire *la bonté*.

27. Il y a *deux sortes* de noms : le *nom commun* et le *nom propre*.

28. Le *nom commun* est celui qui convient à tous les individus ou à tous les objets de la même espèce; ainsi le *nom homme*, qui convient à tous les hommes, et le *nom ville*, qui convient à toutes les villes, sont des noms communs.

29. Le *nom propre* est celui qui ne convient pas à tous les individus ou à tous les objets de la même espèce, mais seulement à un ou à quelques-uns. *Adam*, *Joseph*, qui ne conviennent pas à tous les hommes, *Paris*, *Montréal*, qui ne conviennent pas à toutes les villes, sont des noms propres.

30. Il faut commencer par une *majuscule*, ou grande lettre, tous les noms propres, le premier

25. Qu'est-ce que le nom ou substantif?

26. Par quel moyen reconnaître qu'un mot est un nom?

27. Combien y a-t-il de sortes de noms?

28. Qu'est-ce que le nom commun?

29. Qu'est-ce que le nom propre?

30. Quand est-ce qu'on emploie une grande lettre ou *majuscule*?

mot d'un discours, et celui qui suit immédiatement un point.

31. Les noms ont *deux propriétés*, le *genre* et le *nombre*.

#### Du genre.

32. Le *genre* est la distinction des êtres *mâles* et des êtres *femelles*.

33. Il y a deux genres : le *masculin* et le *féminin* ; le *masculin* pour les noms d'êtres mâles : *un roi, un lion* ; et le *féminin* pour les noms d'êtres femelles : *une reine, une lionne*.

34. On a aussi donné, par imitation, le genre masculin ou le genre féminin à des *choses* qui ne sont ni mâles ni femelles, comme *un livre, la lune, le Canada*.

35. REMARQUE.—On reconnaît qu'un nom est du genre masculin quand on peut mettre *le* ou *un* devant ce nom : *le chemin, un chapeau*. On reconnaît qu'il est du genre féminin quand on peut mettre *la* ou *une* : *la messe, une pomme*.

#### Du nombre.

36. Le nombre est la désignation d'*un* ou de *plusieurs* êtres.

37. Il y a *deux* nombres : le *singulier*, qui ne désigne qu'une seule personne ou qu'une seule chose : *un homme, une table* ; et le *pluriel*, qui en désigne plusieurs : *des hommes, des tables*.

31. Combien les noms ont-ils de propriétés?

32. Qu'est-ce que le *genre*?

33. Combien y a-t-il de genres?

34. Quel genre a-t-on donné aux *choses*?

35. Comment reconnaît-on qu'un nom est du genre masculin? — du genre féminin?

36. Qu'est-ce que le *nombre*?

37. Combien y a-t-il de nombres? Que désignent-ils?

## FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS

38. RÈGLE GÉNÉRALE.—On forme le pluriel des noms en ajoutant une *s* à la fin : *une place, des places* ; *une ville, des villes*.

## EXCEPTIONS.

39. Les noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z*, ne changent pas au pluriel : *un fils, des fils* ; *une croix, des croix* ; *un nez, des nez*.

40. Les noms terminés au singulier par *au*, *eau*, *eu* prennent un *x* au pluriel : *un noyau, des noyaux* ; *un drapeau, des drapeaux* ; *un feu, des feux*.

41. Les noms en *ou* suivent la règle générale, c'est-à-dire prennent *s* au pluriel : *un sou, des sous* ; *un verrou, des verrous*. Il faut en excepter : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou*, qui prennent *x* : *des bijoux, des cailloux, des choux, des genoux, des hiboux, des joujoux, des poux*.

42. Les noms terminés en *al* font leur pluriel en *aux* : *le mal, les maux* ; *un cheval, des chevaux* ; *un orignal, des orignaux*.

Cependant *bal, cal, carnaval, chacal, régal*, et quelques autres peu usités, font au pluriel : *des bals, des cals, des carnivals, des chacals, des régals*.

43. Les noms en *ail* forment leur pluriel par une *s* : *un éventail, des éventails* ; *un gouvernail, des gouvernails* ; *un chandail, des chandails*. Excepté :

38. Comment forme-t-on le pluriel des noms ?

39. Quel est le pluriel des noms terminés au singulier par *s*, *x*, *z* ?

40. Quel est le pluriel des noms terminés au singulier par *au*, *eau*, *eu* ?

41. Quel est le pluriel des noms en *ou* ?

42. Quel est le pluriel des noms en *al* ?

43. Quel est le pluriel des noms en *ail* ?

*baïl, émail, corail, vitrail, soupirail, vantail, travail,*  
qui font *baux, émaux, coraux, vitraux, soupiraux,*  
*vantaux, travaux.*

44. *Aïeul, ciel, œil* font au pluriel **aïeux, cieus, yeux.** Cependant *aïeul* fait au pluriel **aïeuls** quand il désigne les grands-pères.

## COMPLÉMENT DU NOM.

45. On appelle complément d'un nom le mot qui complète le sens de ce nom : *le temps de l'étude; la bataille de Carillon.* *De l'étude* est le complément de *temps*; *de Carillon* est le complément de *bataille*.



## CHAPITRE II

## DE L'ARTICLE

46. *L'article* est un petit mot qui se met devant les noms communs pour annoncer qu'ils sont pris dans un sens déterminé.

47. Nous n'avons en français qu'un article : *le* pour le masculin singulier, *la* pour le féminin singulier, *les* pour le pluriel des deux genres, **les plantes, les arbres.**

48. *L'article* est sujet à deux espèces de changements, *l'élision* et *la contraction.*

44. Comment *aïeul, ciel, œil* font-ils au pluriel?

45. Qu'appelle-t-on complément d'un nom?

46. Qu'est-ce que l'article?

47. Combien avons-nous d'articles?

48. A combien de changements l'article est-il sujet?

49. On appelle *élision* la suppression de *e* ou de *a* qu'on remplace par une apostrophe, devant une voyelle ou une *h* muette, pour éviter la rencontre désagréable de deux voyelles. Ainsi: *l'argent* et non pas *le argent*, *l'Acadie* et non pas *la Acadie*, *l'histoire* et non pas *la histoire*.

50. On appelle *contraction* la réunion de l'article *le*, *les* avec une des prépositions *à*, *de*. Ainsi on dit: **du pain**, pour *de le pain*; **des soldats**, pour *de les soldats*; **au jardin**, pour *à le jardin*; **aux armes**, pour *à les armes*.

51. Cependant devant une voyelle ou une *h* muette, on remplace *au*, *du*, par *à l'*, *de l'*. Ainsi l'on dit: **à l'oiseau**, et non pas *au oiseau*; **à l'honneur**, et non pas *au honneur*; **de l'enfant**, **de l'homme**, et non *du enfant*, *du homme*.



### CHAPITRE III

#### DE L'ADJECTIF

52. L'*adjectif* est un mot qui sert à *qualifier* ou à *déterminer* les noms.

De là *deux* sortes d'adjectifs: les adjectifs *qualificatifs* et les adjectifs *déterminatifs*.

53. On reconnaît, en général, qu'un mot est adjectif quand on peut y joindre les mots *personne*

49. Qu'appelle-t-on élision?

50. Qu'appelle-t-on contraction?

51. Quand est-ce que les contractions *au*, *du*, n'ont pas lieu?

52. Qu'est-ce que l'adjectif?

Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs?

53. Comment reconnaît-on qu'un mot est adjectif?

ou chose. Ainsi *cette, agréable*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire : *cette personne, chose agréable*.

### DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS

54. L'adjectif *qualificatif* est celui qui exprime la *qualité* bonne ou mauvaise d'une personne ou d'une chose : *enfant studieux, fruit amer*; les mots *studieux* et *amer* sont des *adjectifs qualificatifs*.

#### Formation du féminin dans les adjectifs.

55. On forme le féminin d'un adjectif, en ajoutant au masculin un *e* muet : *confus, confuse*; *grand, grande*; *saint, sainte*; *vrai, vraie*; *zélé, zélée*.

#### EXCEPTIONS.

56. Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ne changent pas au féminin : *une âme fidèle, une leçon utile, une nation catholique*.

57. Les adjectifs terminés au masculin par *el, eil, ien, et, on*, doublent au féminin la consonne finale et y ajoutent un *e* muet : *éternel, éternelle*; *vermeil, vermeille*; *canadien, canadienne*; *muet, muette*; *bon, bonne*. Excepté : *complet, concret, discret, inquiet, replet, secret*, qui font *complète, concrète, discrète, inquiète, replète, secrète*.

58. Les adjectifs *épais, nul, gros, gentil, exprès, profès*, doublent aussi la consonne finale devant l'*e*

54. Définissez l'adjectif qualificatif.

55. Comment forme-t-on le féminin d'un adjectif?

56. Quel est le féminin des adjectifs terminés par un *e* muet?

57. Quel est le féminin des adjectifs terminés en *el, eil, ien, et, on*?

58. Quel est le féminin des adjectifs *épais, nul, gros, gentil, exprès, profès, bas, gras, las, sot, vieillot, pay-san*?

muet : *épaisse, nulle, grosse, gentille, expresse, professe.*

*Bas, gras, las, sot, vieillot, paysan, font basse, grasse, lasse, sotté, vieillotte, paysanne.*

59. Les adjectifs en **f** font leur féminin en **ve** : *naïf, naïve; bref, brève.*

60. Les adjectifs terminés en **x** font leur féminin en **se** : *boiteux, boiteuse; jaloux, jalouse.* Cependant *doux, faux, préfix, roux* font *douce, fausse, préfixe, rouisse.*

61. Les adjectifs en **gu** prennent au féminin **e** surmonté d'un tréma : *aigu, aiguë; ambigu, ambiguë.*

62. Les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux* font au féminin *belle, nouvelle, folle, molle, vieille.* Au masculin singulier on écrit : *bel, nouvel, fol, mol, vieil*, devant une voyelle ou une *h* muette.

63. *Dispos, aquilin, fat, vélin*, n'ont pas de féminin. *Grognon et témoin* servent pour les deux genres.

64. Les adjectifs terminés au masculin par **er** font leur féminin en **ère** : *léger, légère; fier, fière.*

59. Comment forme-t-on le féminin des adjectifs terminés par *f*?

60. Comment forme-t-on le féminin des adjectifs terminés par *x*?

Comment *doux, faux, préfix, roux*, font-ils au féminin?

61. Comment s'écrivent au féminin les adjectifs en *gu*?

62. Comment font au féminin les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux*?

63. Quel est le féminin des adjectifs *dispos, aquilin, fat, vélin, grognon, témoin*?

64. Comment les adjectifs en *er* font-ils au féminin?

65. Les adjectifs suivants ont un féminin très irrégulier :

<i>Béni</i> ,	<i>bénigne</i> ,	<i>frais</i> ,	<i>fraîche</i> ,
<i>malin</i> ,	<i>maligue</i> ,	<i>séc</i> ,	<i>sèche</i> ,
<i>devin</i> ,	<i>devineresse</i> ,	<i>public</i> ,	<i>publique</i> ,
<i>tiers</i> ,	<i>tierce</i> ,	<i>caduc</i> ,	<i>caduque</i> ,
<i>long</i> ,	<i>longue</i> ,	<i>grec</i> ,	<i>grecque</i> ,
<i>oblong</i> ,	<i>oblongue</i> ,	<i>turc</i> ,	<i>turque</i> ,
<i>blanc</i> ,	<i>blanche</i> ,	<i>favori</i> ,	<i>favorite</i> ,
<i>franc</i> ,	<i>franche</i> ,	<i>coi</i> ,	<i>coite</i> .

66. Les adjectifs en *eur* font généralement leur féminin en *euse* : *parleur*, *parleuse*; *boudeur*, *boudeuse*.

67. La plupart des adjectifs en *teur* font leur féminin en *trice* : *destructeur*, *destructrice*; *admirateur*, *admiratrice*; *colonisateur*, *colonisatrice*.

68. *Pêcheur*, *vengeur*, *enchanteur*, font au féminin *pêcheresse*, *vengeresse*, *enchanteresse*.

69. *Majeur*, *mineur*, *meilleur*, font au féminin *majeure*, *mineure*, *meilleure*.

70. Les adjectifs en *érieur* prennent un *e* muet : *extérieur*, *extérieure*.

65. Nommez quelques adjectifs ayant un féminin très irrégulier.

66. Quel est le féminin des adjectifs en *eur*?

67. Comment forme-t-on le féminin des adjectifs en *teur*?

68. Comment font au féminin *pêcheur*, *vengeur*, *enchanteur*?

69. Comment s'écrivent au féminin *majeur*, *mineur*, *meilleur*?

70. Comment forme-t-on le féminin des adjectifs en *érieur*?

## FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS.

71. Le pluriel des adjectifs se forme comme dans les noms, en ajoutant une **s** au singulier : *bon, bons ; bonne, bonnes*.

## EXCEPTIONS.

72. Les adjectifs terminés au singulier par **s** ou **x** ne changent point au pluriel masculin : *un nuage épais, des nuages épais ; un homme heureux, des hommes heureux*.

73. Les adjectifs en **eau**, comme *beau, jumeau, nouveau*, prennent **x** au pluriel : *beaux, jumeaux, nouveaux*.

74. Les adjectifs en **al** changent, pour la plupart, cette finale en **aux** : *moral, moraux ; national, nationaux ; original, originaux*. Excepté : *amical, fatal, filial, frugal, glacial, natal*, etc., qui prennent une **s** au pluriel.

## ACCORD DES ADJECTIFS AVEC LES NOMS.

75. Tout adjectif doit être du même genre et du même nombre que le nom auquel il se rapporte : *un homme instruit, une femme instruite ; des hommes instruits, des femmes instruites*.

76. Quand un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on met cet adjectif au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel : *la religion et la*

71. Comment forme-t-on le pluriel des adjectifs?

72. Quel est le pluriel des adjectifs terminés au singulier par **s** ou **x**?

73. Quel est le pluriel des adjectifs en *eau*?

74. Quel est le pluriel de

la plupart des adjectifs en *al*? — Quels mots sont exceptés?

75. Dites la règle d'accord des adjectifs?

76. Quand un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, comment l'écrit-on?

*patrie sont chères au Canadien; Montcalm et Lévis étaient braves.*

77. Il prend le genre masculin, si les noms sont du masculin. Ex. : *le père et le fils sont contents.*

78. Il prend le genre féminin, si les noms sont du féminin. Ex. : *la mère et la fille sont contentes.*

79. Quand un adjectif qualifie deux noms de différents genres, cet adjectif se met au masculin pluriel : *mon père et ma mère sont contents.*

#### COMPLÈMENT DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

80. Les adjectifs, comme les noms, peuvent avoir un complément : *prompt au travail, avide de louanges.* *Travail* est le complément de l'adjectif *prompt*; *louanges* est le complément de l'adjectif *avide*.

#### DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

81. Les adjectifs *déterminatifs* sont ceux qui précisent, qui *déterminent* la signification des noms auxquels ils sont joints.

Dans *notre histoire, cette table, dix plumes, quelques amis*, le sens des mots *histoire, table, plumes, amis*, est précis, déterminé; il ne s'agit point d'une histoire, d'une table, de plumes, d'amis quelconques, mais il est question d'une histoire particulière (*notre histoire*), d'une table particulière (*cette table*), etc.

Les mots *notre, cette, dix, quelques*, qui précisent ainsi la signification des noms, sont des adjectifs déterminatifs.

77. Que fait-on si les deux noms sont du masculin?

78. Que fait-on si les deux noms sont du féminin?

79. Que fait-on si les deux

noms sont de différents genres?

80. Les adjectifs peuvent-ils avoir un complément?

81. Définissez les adjectifs déterminatifs.

Ainsi l'adjectif déterminatif diffère de l'article en ce qu'il détermine le nom par lui-même, au lieu que l'article indique seulement que le nom est pris dans un sens déterminé.

82. Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *numéraux*, les adjectifs *possessifs*, les adjectifs *démonstratifs* et les adjectifs *indéfinis*.

### Des adjectifs numéraux.

83. Les adjectifs *numéraux* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de nombre ou d'ordre : **vingt** écoliers, le **premier** évêque du Canada.

84. Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les *cardinaux* et les *ordinaux*.

85. Les adjectifs numéraux *cardinaux* expriment le nombre, comme *un, deux, dix, vingt, cent, mille*, et les *ordinaux* marquent l'ordre, le rang, comme *premier, deuxième, vingtième, centième*, etc.

### Des adjectifs possessifs.

86. Les adjectifs *possessifs* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de possession, comme **mon** papier, **votre** jardin, **ses** raquettes, c'est-à-dire le papier qui est à moi, le jardin qui est à vous, les raquettes qui sont à lui.

82. Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs déterminatifs? — Désignez-les.

83. Définissez les adjectifs numéraux.

84. Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs numéraux?

— Désignez-les.

85. Définissez les adjectifs numéraux cardinaux; définissez les adjectifs numéraux ordinaux.

86. Définissez les adjectifs possessifs.

87. Voici les adjectifs possessifs :

SINGULIER		PLURIEL
masculin :	féminin :	des deux genres :
<i>Mon,</i>	<i>Ma,</i>	<i>Mes,</i>
<i>ton,</i>	<i>ta,</i>	<i>tes,</i>
<i>son,</i>	<i>sa,</i>	<i>ses,</i>
<i>notre,</i>	<i>notre,</i>	<i>nos,</i>
<i>votre,</i>	<i>votre,</i>	<i>vos,</i>
<i>leur.</i>	<i>leur.</i>	<i>leurs.</i>

88. Au féminin, devant une voyelle ou une *h* muette, on emploie par *euphonie*, c'est-à-dire pour la douceur de la prononciation, *mon*, *ton*, *son*, au lieu de *ma*, *ta*, *sa*. On dit : **mon** âme et non *ma* âme, **son** histoire et non *sa* histoire.

### Des adjectifs démonstratifs.

89. Les adjectifs *démonstratifs* déterminent le nom en y ajoutant une idée d'indication : **cette** pomme, **ces** pionniers.

90. Ces adjectifs sont : **ce**, **cet**, pour le masculin singulier ; **cette**, pour le féminin singulier ; **ces**, pour le pluriel des deux genres.

REMARQUE.—On met **ce** devant une consonne ou une *h* aspirée : **ce** livre, **ce** héros ; **cet**, devant une voyelle ou une *h* muette : **cet** arbre, **cet** habit.

91. **Ses** marque la possession : *cette* pauvre femme aime trop **ses** enfants, c'est-à-dire *les siens* ;

87. Quels sont les adjectifs possessifs ?

88. Dans quel cas emploie-t-on *mon*, *ton*, *son* au lieu de *ma*, *ta*, *sa* ?

89. Définissez les adjectifs

démonstratifs.

90. Quels sont les adjectifs démonstratifs ? — Dans quel cas met-on *ce* ou *cet* ?

91. Quelle distinction faites-vous entre *ses* et *ces* ?

chaque homme a **ses** défauts, c'est-à-dire *les siens*.  
**Ces** exprime une idée d'indication : *hé, l'ami, vois-tu ces gens qui courent là-bas ?*

*Jésus dit à ses disciples : Laissez venir à moi ces petits enfants.*

Il y a aussi un moyen mécanique de distinguer ces deux espèces d'adjectifs déterminatifs, c'est de mettre la phrase au singulier.

Ainsi dans le dernier exemple cité, on dirait : *Jésus dit à son disciple : Laissez venir à moi ce petit enfant.* Dans le premier cas, on voit qu'il faut l'adjectif possessif, et dans le second, l'adjectif démonstratif.

### Des adjectifs indéfinis.

92. Les adjectifs *indéfinis* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée vague et générale : **quelques Iroquois, certains amis.**

93. Les adjectifs indéfinis sont :

<i>Aucun,</i>	<i>même,</i>	<i>quelque,</i>
<i>autre,</i>	<i>nul,</i>	<i>tel,</i>
<i>certain,</i>	<i>plusieurs,</i>	<i>tout,</i>
<i>chaque,</i>	<i>quel,</i>	<i>un.</i>
<i>maint,</i>	<i>quelconque,</i>	

92. Définissez les adjectifs indéfinis.

93. Quels sont les adjectifs indéfinis ?

## CHAPITRE IV

## DU PRONOM

94. Le *pronom* est un mot qui tient la place du nom et qui en prend le genre et le nombre. Ainsi, au lieu de dire : *Maisonneuve fonda Montréal; Maisonneuve lutta contre les sauvages; Maisonneuve fut injustement renvoyé en France*; on dira en se servant du pronom *il* : *Maisonneuve fonda Montréal; il lutta contre les sauvages; il fut injustement renvoyé en France.*

95. On distingue cinq espèces de pronoms : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs* et les pronoms *indéfinis*.

## Des pronoms personnels.

96. Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent particulièrement les *personnes*.

97. Il y a trois personnes.

La *première* personne est celle qui parle : **je** *mar-*  
*che, nous* *écrivons.*

La *deuxième* personne est celle à qui l'on parle :  
**tu** *marches, vous* *écrivez.*

La *troisième* personne est celle de qui l'on parle :  
**il** *marche, elles* *écrivent.*

94. Qu'est-ce que le pronom ?

95. Combien y a-t-il d'espèces de pronoms ?

96. Définissez les pronoms personnels.

97. Combien y a-t-il de personnes, et quelles sont-elles ?

98. Les pronoms personnels sont :

Pour la 1<sup>re</sup> personne : *Je, me, moi, nous.*

Pour la 2<sup>me</sup> personne : *tu, te, toi, vous.*

Pour la 3<sup>me</sup> personne :  $\left\{ \begin{array}{l} \textit{il, ils, elle, elles, lui, eux,} \\ \textit{se, soi, en, y, leur, le, la,} \\ \textit{les.} \end{array} \right.$

99. *Le, la, les*, ne sont pronoms personnels que lorsqu'ils accompagnent un verbe : *je les connais.*

100. *Leur* est pronom lorsqu'il est joint au verbe, et alors il ne prend jamais *s* : *vous leur écrivez* ; il est adjectif possessif et variable lorsqu'il est placé devant un nom : *leurs enfants.*

### Des pronoms démonstratifs.

101. Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui servent à *montrer* les personnes ou les choses dont ils tiennent la place.

102. Ces pronoms sont :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin :	Féminin :	Masculin :	Féminin :
<i>Celui,</i>	<i>celle,</i>	<i>ceux,</i>	<i>celles,</i>
<i>celui-ci,</i>	<i>celle-ci,</i>	<i>ceux-ci,</i>	<i>celles-ci,</i>
<i>celui-là,</i>	<i>celle-là,</i>	<i>ceux-là,</i>	<i>celles-là.</i>

103. PREMIÈRE REMARQUE.—*Ce*, suivi d'un nom, est adjectif démonstratif : *ce papier, ce tableau* ; dans tous les autres cas il est pronom : *ce que j'admire surtout en Champain, c'est son esprit chrétien.*

98. Quels sont les pronoms personnels ?

99. Qu'y a-t-il à remarquer sur *le, la, les* ?

100. Qu'y a-t-il à remarquer sur *leur* ?

101. Définissez les pronoms démonstratifs.

102. Quels sont les pronoms démonstratifs ?

103. Qu'y a-t-il à remarquer sur *ce* ?

104. DEUXIÈME REMARQUE.—Il ne faut pas confondre **ce**, pronom démonstratif, avec **se**, pronom personnel. **Ce**, pronom démonstratif, s'écrit avec **c**, et il est toujours suivi de *que, qui, quoi, dont*, ou du verbe *être* : **Ce qui me plaît, c'est la chasse.**

**Se**, pronom personnel, s'écrit avec une **s** et signifie *soi, lui, eux, elle, elles, à soi, à lui, à eux, à elles* : *ils se flattent, c'est-à-dire ils flattent eux; elles se nuisent, c'est-à-dire elles nuisent à elles.*

### Des pronoms possessifs.

105. Les pronoms *possessifs* sont ceux qui ajoutent une idée de possession au nom dont ils tiennent la place.

106. Ces pronoms sont :

#### SINGULIER.

#### PLURIEL.

Masculin :	Féminin :	Masculin :	Féminin :
<i>Le mien,</i>	<i>La mienne,</i>	<i>Les miens,</i>	<i>Les miennes,</i>
<i>le tien,</i>	<i>la tienne,</i>	<i>les tiens,</i>	<i>les tiennes,</i>
<i>le sien,</i>	<i>la sienne,</i>	<i>les siens,</i>	<i>les siennes,</i>
<i>le nôtre,</i>	<i>la nôtre,</i>	<i>les nôtres,</i>	<i>les nôtres,</i>
<i>le vôtre,</i>	<i>la vôtre,</i>	<i>les vôtres,</i>	<i>les vôtres,</i>
<i>le leur.</i>	<i>la leur.</i>	<i>les leurs.</i>	<i>les leurs.</i>

107. REMARQUE.—On met un accent circonflexe sur l'o de *le nôtre, le vôtre*, pronoms possessifs, et jamais sur celui de *notre, votre*, adjectifs possessifs : *votre cheval est plus joli que le nôtre.*

104. Qu'y a-t-il à remarquer sur **ce**, pronom démonstratif, et **se**, pronom personnel?

105. Définissez les pronoms possessifs.

106. Quels sont les pronoms possessifs?

107. Qu'y a-t-il à remarquer sur les pronoms possessifs *le nôtre, le vôtre*, et sur les adjectifs possessifs *notre, votre*?

## Des pronoms relatifs.

108. Les pronoms *relatifs* sont ainsi nommés parce qu'ils se trouvent toujours en relation immédiate avec le nom ou le pronom qu'ils représentent.

109. Les pronoms relatifs des deux genres et des deux nombres sont : *qui, que, quoi, dont*.

110. Les autres pronoms relatifs sont :

SINGULIER.

PLURIEL.

Masculin :	Féminin :	Masculin :	Féminin :
<i>Lequel,</i>	<i>Laquelle,</i>	<i>Lesquels,</i>	<i>Lesquelles,</i>
<i>duquel,</i>	<i>de laquelle,</i>	<i>desquels,</i>	<i>desquelles,</i>
<i>auquel.</i>	<i>à laquelle.</i>	<i>auxquels.</i>	<i>auxquelles.</i>

111. Le mot précédent auquel se rapporte le pronom relatif se nomme *l'antécédent* du pronom. Ainsi dans ces phrases : *l'enfant qui lit, vous que j'appelle, la personne dont vous parlez, enfant est l'antécédent de qui, vous, celui de que, et personne, celui de dont.*

## Des pronoms indéfinis.

112. Les pronoms *indéfinis* sont ceux qui indiquent les personnes ou les choses d'une manière vague et générale.

108. Définissez les pronoms relatifs.

109. Quels sont les pronoms relatifs pour les deux genres et pour les deux nombres ?

110. Citez les autres pronoms relatifs.

111. Comment s'appelle le mot auquel se rapporte le pronom relatif ?

112. Définissez les pronoms indéfinis.

113. Ces pronoms sont :

Aucun,	<i>l'un,</i>	<i>on,</i>	<i>quiconque,</i>
<i>autre,</i>	<i>l'autre,</i>	<i>personne,</i>	<i>rien,</i>
<i>autrui,</i>	<i>l'un et l'autre,</i>	<i>plusieurs,</i>	<i>tel,</i>
<i>chacun,</i>	<i>nul,</i>	<i>quelqu'un,</i>	<i>tout, etc.</i>

114. *Aucun, plusieurs, nul, tel, tout,* sont des *adjectifs indéfinis* s'ils sont suivis d'un nom : **plusieurs enfants** ; **nul homme**. Ils sont *pronoms indéfinis* quand ils n'accompagnent pas un nom : **aucun ne reviendra** ; **tout ce qui brille n'est pas or**.

## CHAPITRE V

### DU VERBE

115. Le *verbe* est un mot qui exprime l'état ou l'action : *mon frère est intelligent* ; *la terre tourne* ; *est* marque l'état ; *tourne* marque l'action.

116. On reconnaît qu'un mot est verbe, quand on peut mettre devant ce mot un des pronoms *je, tu, il, nous, vous, ils* ; ainsi, **lire** et **dormir** sont des verbes, parce qu'on peut dire : *je lis, tu lis, il lit, etc.* ; *je dors, tu dors, il dort, etc.*

#### DU SUJET.

117. On appelle *sujet* du verbe la personne ou la chose qui fait l'action ou qui est dans l'état exprimé par le verbe.

113. Quels sont-ils ?

114. Que remarquez-vous sur *aucun, plusieurs, nul, tel, tout* ?

115. Qu'est-ce que le verbe ?

116. Comment reconnaît-on qu'un mot est verbe ?

117. Qu'appelle-t-on sujet du verbe ?

118. On trouve le sujet en plaçant immédiatement avant le verbe la question **qui est-ce qui?** pour les personnes, **qu'est-ce qui?** pour les choses : *j'aime Dieu, Paul étudie, la pluie tombe. Qui est-ce qui aime Dieu? je ou moi. Qui est-ce qui étudie? Paul. Qu'est-ce qui tombe? la pluie. Je est le sujet de aime; Paul, celui de étudie; et pluie, celui de tombe.*

## DU COMPLÉMENT.

119 On appelle *complément* le mot qui achève d'exprimer l'idée commencée par un autre mot. Ainsi quand je dis : *Dieu veut notre bonheur; Montmagny succéda à Champlain; bonheur est le complément de veut et Champlain, celui de succéda. Le complément est aussi appelé régime, parce qu'il est régi par le mot dont il dépend.*

120. Les verbes ont deux sortes de compléments : le complément *direct* et le complément *indirect*.

## DU COMPLÉMENT DIRECT.

121. Le complément *direct* est celui qui complète, sans le secours d'aucun autre mot, l'idée commencée par le verbe.

122. On reconnaît le complément direct en plaçant après le verbe **qui** ou **quoi**; *qui?* pour les personnes et *quoi?* pour les choses : *j'aime mon frère; le Saint-Laurent traverse le Québec. J'aime qui? mon frère; le Saint-Laurent traverse quoi? le Qué-*

118. Comment trouve-t-on le sujet du verbe?

119. Qu'appelle-t-on complément?

120. Combien de sortes de

compléments les verbes ont-ils?

121. Qu'est-ce que le complément direct?

122. Comment reconnaît-on le complément direct?

bec. *Mon frère* est complément direct de *aime*; *le Québec*, celui de *traverse*.

## DU COMPLÉMENT INDIRECT.

123. Le complément *indirect* est celui qui ne complète l'idée commencée par le verbe qu'avec le secours d'une préposition, comme *à, de, pour, dans, avec, etc.* Il répond à l'une des questions **à qui? à quoi? de qui? de quoi? pour qui? pour quoi?** etc. : *j'ai parlé à votre père; le renard se moqua du corbeau.* *J'ai parlé à qui? à votre père; le renard se moqua de quoi? du corbeau; à votre père, du corbeau* sont les compléments indirects des verbes *ai parlé, se moqua.*

## Remarques particulières sur les compléments.

124. *Le, la, les*, devant un verbe, ou après un verbe auquel ils sont joints par un trait d'union, sont pronoms et compléments directs de ce verbe: *je les attends*, c'est-à-dire *j'attends eux (les mis pour eux)*.

125. Le pronom relatif **que** est complément direct du verbe qui le suit: *les livres que j'ai reçus; que mis pour lesquels (livres)*.

126. *Lui, leur, dont, en, y* sont compléments indirects à cause de la préposition qu'ils renferment; ils sont mis pour *à lui, à eux, duquel, de cela, à cela: je leur écris, j'écris à eux; je lui ai parlé, j'ai parlé à lui.*

123. Qu'est-ce que le complément indirect? à quelles questions répond-il?

124. Que remarquez-vous sur *le, la, les*?

125. Que remarquez-vous sur le pronom relatif *que*?

126. Que remarquez-vous sur *lui, leur, dont, en, y*?

127. **Me, te, se, nous, vous** sont compléments directs quand ils sont mis pour *moi, toi, lui, (ou eux), nous, vous*: *je m'instruis, j'instruis moi; je t'écoute, j'écoute toi; il se flatte, il flatte lui, etc.*

Ils sont compléments indirects quand ils sont mis pour *à moi, à toi, à lui, (à eux), à nous, à vous*: *il me parle, il parle à moi; il t'a écrit, il a écrit à toi; il se nuit, il nuit à lui, etc.*

### Des modifications du verbe.

128. On appelle *modifications* du verbe certains changements de forme ou de terminaison qu'éprouve le verbe.

129. On en distingue *quatre*: le *nombre*, la *personne*, le *mode* et le *temps*.

#### DU NOMBRE.

130. Le *nombre* est la forme que prend le verbe pour indiquer s'il est singulier ou pluriel: *tu parles, nous parlons; il se tait, ils se taisent.*

#### DE LA PERSONNE.

131. La *personne* est la forme que prend le verbe pour indiquer que son sujet est de la première, de la seconde ou de la troisième personne: *je donnai, tu donnas, il donna.*

#### DU MODE.

132. On appelle *modes* les différentes formes que prend le verbe pour exprimer l'état ou l'action.

127. Que remarquez-vous sur *me, te, se, nous, vous*?

128. Qu'appelle-t-on modifications du verbe?

129. Combien y en a-t-il?

130. Qu'est-ce que le nombre dans le verbe?

131. Qu'est-ce que la personne?

132. Qu'appelle-t-on modes?

133. Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

134. Les quatre premiers modes, admettant la distinction des personnes, se nomment *modes personnels* ; l'*infinitif*, ne l'admettant pas, est désigné sous le nom de *mode impersonnel*.

135. L'*indicatif* présente l'action d'une manière *certaine* et absolue : *je lis, il lira*.

Le *conditionnel* présente l'action sous l'idée d'une *condition* : *j'écrirais, si je le pouvais*.

L'*impératif* présente l'action sous l'idée du *commandement*, du *désir* :  *aimez votre patrie ; craignons le Seigneur*.

Le *subjonctif* présente l'action comme *subordonnée* et *dépendante* : *il veut que je parte, je crains qu'il ne périsse*.

L'*infinitif* enfin exprime l'action d'une manière *vague* et *générale*, sans désignation de nombre ni de personne : *servir Dieu, c'est régner ; travailler, c'est s'enrichir*.

## DU TEMPS.

136. Il y a trois temps : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

137. Le *présent* marque que la chose est ou se fait au moment où l'on parle : *j'écris*.

138. Le *passé* exprime une action déjà faite : *j'ai écrit*.

133. Combien y a-t-il de modes ?

134. Qu'appelle-t-on modes *personnels* ? — Quels sont-ils ? — Pourquoi l'*infinitif* est-il désigné sous le nom de mode *impersonnel* ?

135. De quelle manière l'*indicatif*, le *conditionnel*,

l'*impératif*, le *subjonctif*, l'*infinitif* présentent-ils l'action ?

136. Combien y a-t-il de temps ?

137. Que marque le *présent* ?

138. Qu'exprime le *passé* ?

139. Le **futur** exprime qu'une action se fera : *j'écrirai*.

140. Il n'y a qu'un *seul présent* : *je travaille*.

141. On distingue *cinq* sortes de *passés* : l'**imparfait**, *je travaillais* ; le **passé défini**, *je travaillai* ; le **passé indéfini**, *j'ai travaillé* ; le **passé antérieur**, *j'eus travaillé* ; le **plus-que-parfait**, *j'avais travaillé*.

142. On distingue *deux* sortes de *futurs* : le **futur simple**, *je travaillerai* ; le **futur antérieur**, *j'aurai travaillé*.

143. Les temps se divisent encore en temps *simples* et en temps *composés*.

144. Les **temps simples** d'un verbe sont ceux où il n'entre que le verbe : *je dors, je dormis, je dormais*.

Les **temps composés** sont ceux qui prennent *avoir* ou *être* : *j'ai dormi, j'avais dormi, je suis parti, j'étais parti*.

145. *Conjuguer* un verbe, c'est le réciter ou l'écrire avec toutes ses formes de modes, de temps, de nombres et de personnes.

146. Il y a *quatre* conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

147. La *première* conjugaison est terminée en **er**, comme *aimer* ; la *deuxième* en **ir**, comme *finir* ; la

139. Qu'exprime le futur ?

140. Combien y a-t-il de présents ?

141. Combien y a-t-il de sortes de passés, et quels sont-ils ?

142. Combien y a-t-il de futurs et quels sont-ils ?

143. Comment divise-t-on encore les temps des verbes ?

144. Qu'appelle-t-on temps simples et temps composés ?

145. Qu'est-ce que conjuguer un verbe ?

146. Combien y a-t-il de conjugaisons, et comment les distingue-t-on ?

147. Quelle est la terminaison de chacune des conjugaisons ?

troisième en *oir*, comme *recevoir*; la quatrième en *re*, comme *rendre*.

148. Les verbes *avoir* et *être*, lorsqu'ils servent à conjuguer les autres verbes, prennent le nom d'*auxiliaires*.

149. Les temps composés prennent l'*auxiliaire avoir* dans tous les verbes actifs, dans la plupart des verbes neutres et dans certains verbes unipersonnels; mais tous les verbes passifs, les verbes pronominaux et la plupart des verbes unipersonnels prennent l'*auxiliaire être*.

#### RADICAL ET TERMINAISON.

150. On distingue dans un verbe le *radical* et la *terminaison*.

151. Le *radical* est la première partie du verbe, celle qui ne change pas. La *terminaison* est la dernière partie du verbe; elle varie suivant le mode, le temps, le nombre et la personne.

152. On obtient le radical d'un verbe en ôtant de l'infinitif la terminaison en *er*, *ir*, *oir* (ou *evoir*), *re*. Ainsi *aim*, *fin*, *rec*, *rend*, sont les radicaux des verbes *aimer*, *finir*, *recevoir*, *rendre*.

148. Quand est-ce que les verbes *avoir* et *être* prennent le nom d'*auxiliaires*?

149. Quel *auxiliaire* les temps composés prennent-ils?

150. Que distingue-t-on dans un verbe?

151. Qu'est-ce que le *radical* et la *terminaison*?

152. Comment obtient-on le *radical* d'un verbe?

## VERBE AUXILIAIRE AVOIR

## Mode indicatif.

## PRÉSENT.

✓ J'	ai.
Tu	as (1).
Il	a.
Nous	avons.
Vous	avez.
Ils	ont.

## IMPARFAIT.

✓ J'	avais.
Tu	avais.
Il	avait.
Nous	avions.
Vous	aviez.
Ils	avaient.

## PASSÉ DÉFINI.

✓ J'	eus.
✓ Tu	eus.
Il	eut.
Nous	eûmes.
Vous	eûtes.
Ils	eurent.

## PASSÉ INDÉFINI.

✓ J'	ai	eu.
Tu	as	eu.
Il	a	eu.
Nous	avons	eu.
Vous	avez	eu.
Ils	ont	eu.

## PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'	eus	eu.
Tu	eus	eu.
Il	eut	eu.
Nous	eûmes	eu.
Vous	eûtes	eu.
Ils	eurent	eu.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

J'	avais	eu.
Tu	avais	eu.
Il	avait	eu.
Nous	avions	eu.
Vous	aviez	eu.
Ils	avaient	eu.

## FUTUR.

J'	aurai.
Tu	auras. ✓
Il	aura.
Nous	aurons.
Vous	aurez.
Ils	auront.

## FUTUR ANTÉRIEUR.

J'	aurai	eu.
Tu	auras	eu.
Il	aura	eu.
Nous	aurons	eu.
Vous	aurez	eu.
Ils	auront	eu.

(1) En général les secondes personnes du singulier finissent pas s.

**Mode conditionnel.****PRÉSENT.**

J' aurais.  
 Tu aurais.  
 Il aurait.  
 Nous aurions.  
 Vous auriez.  
 Ils auraient.

**PASSÉ (1<sup>re</sup> forme).**

J' aurais eu.  
 Tu aurais eu.  
 Il aurait eu.  
 Nous aurions eu.  
 Vous auriez eu.  
 Ils auraient eu.

**PASSÉ (2<sup>e</sup> forme).**

J' eusse eu.  
 Tu eusses eu.  
 Il eût eu.  
 Nous eussions eu.  
 Vous eussiez eu.  
 Ils eussent eu.

**Mode impératif.****PRÉSENT OU FUTUR.**

.....  
 Aie.

.....  
 Ayons.  
 Ayez.

.....

**Mode subjonctif.****PRÉSENT OU FUTUR.**

Que j' aie.  
 Que tu aies.  
 Qu' il ait.

Que nous ayons.  
 Que vous ayez.  
 Qu' ils aient.

**IMPARFAIT.**

Que j' eusse.  
 Que tu eusses.  
 Qu' il eût.  
 Que nous eussions.  
 Que vous eussiez.  
 Qu' ils eussent.

**PASSÉ.**

Que j' aie eu.  
 Que tu aies eu.  
 Qu' il ait eu.  
 Que nous ayons eu.  
 Que vous ayez eu.  
 Qu' ils aient eu.

**PLUS-QUE-PARFAIT.**

Que j' eusse eu.  
 Que tu eusses eu.  
 Qu' il eût eu.  
 Que nous eussions eu.  
 Que vous eussiez eu.  
 Qu' ils eussent eu.

**Mode infinitif.****PRÉSENT.**

Avoir.

**PASSÉ.**

Avoir eu.

**PARTICIPE PRÉSENT.**

Ayant.

**PARTICIPE PASSÉ.**

Eu, eue, ayant eu.

## VERBE AUXILIAIRE ÊTRE

## Mode indicatif.

## PRÉSENT.

✓ Je	suis.
Tu	es.
Il	est.
Nous	sommes.
Vous	êtes.
Ils	sont.

## IMPARFAIT.

✓ J'	étais.
Tu	étais.
Il	était.
Nous	étions.
Vous	étiez.
Ils	étaient.

## PASSÉ DÉFINI.

Je	fus.
Tu	fus.
✓ Il	fut.
Nous	fûmes.
Vous	fûtes.
Ils	furent.

## PASSÉ INDÉFINI.

✓ J'	ai	été.
Tu	as	été.
Il	a	été.
Nous	avons	été.
Vous	avez	été.
Ils	ont	été.

## PASSÉ ANTÉRIEUR.

✓ J'	eus	été.
Tu	eus	été.
Il	eut	été.

Nous eûmes été. ✓

Vous eûtes été. ✓

Ils eurent été.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

J'	avais	été.
Tu	avais	été.
Il	avait	été.
Nous	avions	été.
Vous	aviez	été.
Ils	avaient	été.

## FUTUR.

Je	serai.
Tu	seras.
Il	sera.
Nous	serons.
Vous	serez.
Ils	seront.

## FUTUR ANTÉRIEUR.

J'	aurai	été.
Tu	auras	été.
Il	aura	été.
Nous	aurons	été.
Vous	aurez	été.
Ils	auront	été.

## Mode conditionnel.

## PRÉSENT.

Je	serais.
Tu	serais.
Il	serait.
Nous	serions.
Vous	seriez.
Ils	seraient.

PASSÉ (1<sup>re</sup> forme).

J' aurais été.  
 Tu aurais été.  
 Il aurait été.  
 Nous aurions été.  
 Vous auriez été.  
 Ils auraient été.

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme).

J' eusse été.  
 Tu eusses été.  
 Il eût été.  
 Nous eussions été.  
 Vous eussiez été.  
 Ils eussent été.

## Mode impératif.

## PRÉSENT OU FUTUR.

.....

Sois.

.....

Soyons.

Soyez.

.....

## Mode subjonctif.

## PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois.  
 Que tu sois.  
 Qu' il soit.  
 Que nous soyons.  
 Que vous soyez.  
 Qu' ils soient.

## IMPARFAIT.

Que je fusse.  
 Que tu fusses.  
 Qu' il fût.  
 Que nous fussions.  
 Que vous fussiez.  
 Qu' ils fussent.

## PASSÉ.

Que j' aie été.  
 Que tu aies été.  
 Qu' il ait été.  
 Que nous ayons été.  
 Que vous ayez été.  
 Qu' ils aient été.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j' eusse été.  
 Que tu eusses été.  
 Qu' il eût été.  
 Que nous eussions été.  
 Que vous eussiez été.  
 Qu' ils eussent été.

## Mode infinitif.

## PRÉSENT.

Etre.

## PASSÉ.

Avoir été.

## PARTICIPE PRÉSENT.

Etant.

## PARTICIPE PASSÉ.

Été, ayant été.

REMARQUE.—L'adjectif qui suit le verbe *être* se nomme *attribut*; il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet: *ces poires sont bonnes, ce tigre est cruel.*

## CONJUGAISON DES VERBES ACTIFS

PREMIÈRE CONJUGAISON, EN *er*.VERBE **aimer**.*(Radical, aim; terminaison, er).*

## Mode indicatif.

## PRÉSENT.

J' aim **e**.  
 Tu aim **es**.  
 Il aim **e**.  
 Nous aim **ons**.  
 Vous aim **ez**.  
 Ils aim **ent**.

## IMPARFAIT.

J' aim **ais**.  
 Tu aim **ais**.  
 Il aim **ait**.  
 Nous aim **ions**.  
 Vous aim **iez**.  
 Ils aim **aient**.

## PASSÉ DÉFINI.

J' aim **ai**.  
 Tu aim **as**.  
 Il aim **a**.  
 Nous aim **âmes**.  
 Vous aim **âtes**.  
 Ils aim **èrent**.

## PASSÉ INDÉFINI.

J' ai aim **é**.  
 Tu as aim **é**.  
 Il a aim **é**.  
 Nous avons aim **é**.  
 Vous avez aim **é**.  
 Ils ont aim **é**.

## PASSÉ ANTÉRIEUR.

J' eus aim **é**.  
 Tu eus aim **é**.  
 Il eut aim **é**.  
 Nous eûmes aim **é**.  
 Vous eûtes aim **é**.  
 Ils eurent aim **é**.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

J' avais aim **é**.  
 Tu avais aim **é**.  
 Il avait aim **é**.  
 Nous avions aim **é**.  
 Vous aviez aim **é**.  
 Ils avaient aim **é**.

## FUTUR.

J' aim **e rai**.  
 Tu aim **e ras**.  
 Il aim **e ra**.  
 Nous aim **e rons**.  
 Vous aim **e rez**.  
 Ils aim **e ront**.

## FUTUR ANTÉRIEUR.

J' aurai aim **é**.  
 Tu auras aim **é**.  
 Il aura aim **é**.  
 Nous aurons aim **é**.  
 Vous aurez aim **é**.  
 Ils auront aim **é**.

**Mode conditionnel.**

## PRÉSENT.

J' aim e rais.  
 Tu aim e rais.  
 Il aim e rait.  
 Nous aim e rions.  
 Vous aim e riez.  
 Ils aim e raient.

PASSÉ (1<sup>re</sup> forme).

J' aurais aim é.  
 Tu aurais aim é.  
 Il aurait aim é.  
 Nous aurions aim é.  
 Vous auriez aim é.  
 Ils auraient aim é.

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme).

J' eusse aim é.  
 Tu eusses aim é.  
 Il eût aim é.  
 Nous eussions aim é.  
 Vous eussiez aim é.  
 Ils eussent aim é.

**Mode impératif.**

## PRÉSENT OU FUTUR.

.....  
 Aim e.  
 .....

Aim ons.  
 .....

Aim ez.  
 .....

**Mode subjonctif.**

## PRÉSENT OU FUTUR.

Que j' aim e.  
 Que tu aim es.  
 Qu' il aim e.

Que nous aim ions.

Que vous aim iez.

Qu' ils aim ent.

## IMPARFAIT.

Que j' aim asse.

Que tu aim asses.

Qu' il aim ât.

Que nous aim assions.

Que vous aim assiez.

Qu' ils aim assent.

## PASSÉ.

Que j' aie aim é.

Que tu aies aim é.

Qu' il ait aim é.

Que nous ayons aim é.

Que vous ayez aim é.

Qu' ils aient aim é.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j' eusse aim é.

Que tu eusses aim é.

Qu' il eût aim é.

Que nous eussions aim é.

Que vous eussiez aim é.

Qu' ils eussent aim é.

**Mode infinitif.**

## PRÉSENT.

Aim er.

## PASSÉ.

Avoir aim é.

## PARTICIPE PRÉSENT.

Aim ant.

## PARTICIPE PASSÉ.

Aim é, aim ée, ayant  
 aim é.

Ainsi se conjuguent: chanter, parler, porter, mépriser, veiller, regarder, brûler, etc.

## DEUXIÈME CONJUGAISON, EN (tr).

## VERBE finir.

(Radical, fin; terminaison, ir).

## Mode indicatif.

## PRÉSENT.

Je	fin i s.
Tu	fin i s.
Il	fin i t.
Nous	fin iss ons.
Vous	fin iss ez.
Ils	fin iss ent.

## IMPARFAIT.

Je	fin iss ais.
Tu	fin iss ais.
Il	fin iss ait.
Nous	fin iss ions.
Vous	fin iss iez.
Ils	fin iss aient.

## PASSÉ DÉFINI.

Je	fin i s.
Tu	fin i s.
Il	fin i t.
Nous	fin î mes.
Vous	fin î tes.
Ils	fin i rent.

## PASSÉ INDÉFINI.

J'	ai	fin i.
Tu	as	fin i.
Il	a	fin i.
Nous	avons	fin i.
Vous	avez	fin i.
Ils	ont	fin i.

## PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'	eus	fin i.
Tu	eus	fin i.
Il	eut	fin i.
Nous	eûmes	fin i.
Vous	eûtes	fin i.
Ils	eurent	fin i.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

J'	avais	fin i.
Tu	avais	fin i.
Il	avait	fin i.
Nous	avions	fin i.
Vous	aviez	fin i.
Ils	avaient	fin i.

## FUTUR.

Je	fin i rai.
Tu	fin i ras
Il	fin i ra.
Nous	fin i rons.
Vous	fin i rez.
Ils	fin i ront.

## FUTUR ANTÉRIEUR.

J'	aurai	fin i.
Tu	auras	fin i.
Il	aura	fin i.
Nous	aurons	fin i.
Vous	aurez	fin i.
Ils	auront	fin i.

**Mode conditionnel.**

## PRÉSENT.

Je fin i rais.  
 Tu fin i rais.  
 Il fin i rait.  
 Nous fin i rions.  
 Vous fin i riez.  
 Ils fin i raient.

PASSÉ (1<sup>re</sup> forme).

J' aurais fin i.  
 Tu aurais fin i.  
 Il aurait fin i.  
 Nous aurions fin i.  
 Vous auriez fin i.  
 Ils auraient fin i.

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme).

J' eusse fin i.  
 Tu eusses fin i.  
 Il eût fin i.  
 Nous eussions fin i.  
 Vous eussiez fin i.  
 Ils eussent fin i.

**Mode impératif.**

## PRÉSENT OU FUTUR

.....  
 Fin i s

..... X  
 Fin iss ons

.....  
 Fin iss ez.  
 .....

**Mode subjonctif**

## PRÉSENT OU FUTUR.

Que je fin iss e.  
 Que tu fin iss es.  
 Qu' il fin iss e.

Que nous fin iss ions.

Que vous fin iss iez.

Qu' ils fin iss ent.

## IMPARFAIT.

Que je fin i sse.

Que tu fin i sses.

Qu' il fin i t.

Que nous fin i ssions

Que vous fin i ssiez.

Qu' ils fin i ssent.

## PASSÉ.

Que j' aie fin i.

Que tu aies fin i.

Qu' il ait fin i.

Que nous ayons fin i.

Que vous ayez fin i.

Qu' ils aient fin i.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j' eusse fin i.

Que tu eusses fin i.

Qu' il eût fin i.

Que nous eussions fin i.

Que vous eussiez fin i.

Qu' ils eussent fin i.

**Mode infinitif.**

## PRÉSENT.

Fin ir.

## PASSÉ

Avoir fin i

## PARTICIPE PRÉSENT.

Fin iss ant

## PARTICIPE PASSÉ

Fin i, fin ie, ayant fin i.

Ainsi se conjuguent: *obéir, punir, guérir, avertir, languir, enhardir, unir, agir, etc.*

TROISIÈME CONJUGAISON, EN **oir**.VERBE **recevoir**.(Radical, **rec**; terminaison, **evoir**).**Mode indicatif.**

## PRÉSENT.

Je reç **oi s.**  
 Tu reç **oi s.**  
 Il reç **oi t.**  
 Nous rec **ev ons.**  
 Vous rec **ev ez.**  
 Ils reç **oiv ent.**

## IMPARFAIT.

Je rec **ev ais.**  
 Tu rec **ev ais.**  
 Il rec **ev ait.**  
 Nous rec **ev ions.**  
 Vous rec **ev iez.**  
 Ils rec **ev aient.**

## PASSÉ DÉFINI.

Je reç **u s.**  
 Tu reç **u s.**  
 Il reç **u t.**  
 Nous reç **û mes.**  
 Vous reç **û tes.**  
 Ils reç **u rent.**

## PASSÉ INDÉFINI.

J' ai reç **u.**  
 Tu as reç **u.**  
 Il a reç **u.**  
 Nous avons reç **u.**  
 Vous avez reç **u.**  
 Ils ont reç **u.**

## PASSÉ ANTÉRIEUR.

J' eus reç **u.**  
 Tu eus reç **u.**  
 Il eut reç **u.**

Nous eûmes reç **u.**Vous eûtes reç **u.**Ils eurent reç **u.**

## PLUS-QUE-PARFAIT.

J' avais reç **u.**Tu avais reç **u.**Il avait reç **u.**Nous avions reç **u.**Vous aviez reç **u.**Ils avaient reç **u.**

## FUTUR.

Je rec **ev rai.**Tu rec **ev ras.**Il rec **ev ra.**Nous rec **ev rons.**Vous rec **ev rez.**Ils rec **ev ront.**

## FUTUR ANTÉRIEUR.

J' aurai reç **u.**Tu auras reç **u.**Il aura reç **u.**Nous aurons reç **u.**Vous aurez reç **u.**Ils auront reç **u.****Mode conditionnel.**

## PRÉSENT.

Je rec **ev rais.**Tu rec **ev rais.**Il rec **ev rait.**Nous rec **ev rions.**Vous rec **ev riez.**Ils rec **ev raient.**

PASSÉ (1<sup>re</sup> forme).

J'	aurais	reç u.
Tu	aurais	reç u.
Il	aurait	reç u.
Nous	aurions	reç u.
Vous	auriez	reç u.
Ils	auraient	reç u.

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme).

J'	eusse	reç u.
Tu	eusses	reç u.
Il	eût	reç u.
Nous	eussions	reç u.
Vous	eussiez	reç u.
Ils	eussent	reç u.

## Mode impératif.

## PRÉSENT OU FUTUR.

.....

Reç ois.

.....

Rec ev ons.

Rec ev ez.

.....

## Mode subjonctif.

## PRÉSENT OU FUTUR.

Que je	reç oiv e.
Que tu	reç oiv es.
Qu' il	reç oiv e.
Que nous	rec ev ions.
Que vous	rec ev iez.
Qu' ils	reç oiv ent.

## IMPARFAIT.

Que je	reç u sse.
Que tu	reç u sses.
Qu' il	reç ú t.
Que nous	reç u ssions.
Que vous	reç u ssiez.
Qu' ils	reç u ssent.

## PASSÉ.

Que j'	aie	reç u.
Que tu	aies	reç u.
Qu' il	ait	reç u.
Que nous	ayons	reç u.
Que vous	ayez	reç u.
Qu' ils	aient	reç u.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'	eusse	reç u.
Que tu	eusses	reç u.
Qu' il	eût	reç u.
Que nous	eussions	reç u.
Que vous	eussiez	reç u.
Qu' ils	eussent	reç u.

## Mode infinitif.

## PRÉSENT.

Rec ev oir.

## PASSÉ.

Avoir reç u.

## PARTICIPE PRÉSENT.

Rec ev ant.

## PARTICIPE PASSÉ.

Reç u, reç ue, ayant  
reç u.

Ainsi se conjuguent: *devoir*, *apercevoir*, *concevoir*, *percevoir*, et tous ceux dont l'infinitif est en *avoir*. Tous les autres verbes en *avoir*, comme *pouvoir*, *valoir*, etc., sont irréguliers.

QUATRIÈME CONJUGAISON, EN **re**.VERBE **rendre**.*(Radical, rend; terminaison, re).***Mode indicatif.**

## PRÉSENT.

Je	rend s.
Tu	rend s.
Il	rend.
Nous	rend ons.
Vous	rend ez.
Ils	rend ent.

## IMPARFAIT.

Je	rend ais.
Tu	rend ais.
Il	rend ait.
Nous	rend ions.
Vous	rend iez.
Ils	rend aient.

## PASSÉ DÉFINI.

Je	rend i s.
Tu	rend i s.
Il	rend i t.
Nous	rend î mes.
Vous	rend î tes.
Ils	rend i rent.

## PASSÉ INDÉFINI.

J'	ai	rend u.
Tu	as	rend u.
Il	a	rend u.
Nous	avons	rend u.
Vous	avez	rend u.
Ils	ont	rend u.

## PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'	eus	rend u.
Tu	eus	rend u.
Il	eut	rend u.
Nous	eûmes.	rend u.
Vous	eûtes	rend u.
Ils	eurent	rend u.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

J'	avais	rend u.
Tu	avais	rend u.
Il	avait	rend u.
Nous	avions	rend u.
Vous	aviez	rend u.
Ils	avaient	rend u.

## FUTUR.

Je	rend rai.
Tu	rend ras.
Il	rend ra.
Nous	rend rons.
Vous	rend rez.
Ils	rend ront.

## FUTUR ANTÉRIEUR.

J'	aurai	rend u.
Tu	auras	rend u.
Il	aura	rend u.
Nous	aurons	rend u.
Vous	aurez	rend u.
Ils	auront	rend u.

**Mode conditionnel.**

## PRÉSENT.

Je rend **rais**.  
 Tu rend **rais**.  
 Il rend **rait**.  
 Nous rend **rions**.  
 Vous rend **riez**.  
 Ils rend **raient**.

PASSÉ (1<sup>re</sup> forme).

J' aurais rend **u**.  
 Tu aurais rend **u**.  
 Il aurait rend **u**.  
 Nous aurions rend **u**.  
 Vous auriez rend **u**.  
 Ils auraient rend **u**.

PASSÉ (2<sup>o</sup> forme).

J' eusse rend **u**.  
 Tu eusses rend **u**.  
 Il eût rend **u**.  
 Nous eussions rend **u**.  
 Vous eussiez rend **u**.  
 Ils eussent rend **u**.

**Mode impératif.**

## PRÉSENT OU FUTUR.

.....  
 Rend **s**.  
 .....  
 Rend **ons**.  
 Rend **ez**.  
 .....

**Mode subjonctif.**

## PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rend **e**.  
 Que tu rend **es**.  
 Qu' il rend **e**.

Que nous rend **ions**.Que vous rend **iez**.Qu' ils rend **ent**.

## IMPARFAIT.

Que je rend **i sse**.  
 Que tu rend **i sses**.  
 Qu' il rend **ît**.  
 Que nous rend **i ssions**.  
 Que vous rend **i ssiez**.  
 Qu' ils rend **i ssent**.

## PASSÉ.

Que j' aie rend **u**.  
 Que tu aies rend **u**.  
 Qu' il ait rend **u**.  
 Que nous ayons rend **u**.  
 Que vous ayez rend **u**.  
 Qu' ils aient rend **u**.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j' eusse rend **u**.  
 Que tu eusses rend **u**.  
 Qu' il eût rend **u**.  
 Que nous eussions rend **u**.  
 Que vous eussiez rend **u**.  
 Qu' ils eussent rend **u**.

**Mode infinitif.**

## PRÉSENT.

Rend **re**.

## PASSÉ.

Avoir rend **u**.

## PARTICIPE PRÉSENT.

Rend **ant**.

## PARTICIPE PASSÉ.

Rend **u**, rend **ue**, ayant  
rend **u**.

Ainsi se conjuguent: *entendre, suspendre, défendre, répandre, confondre, répondre, vendre, etc.*

### Accord du verbe avec son sujet.

153. 1<sup>re</sup> RÈGLE.—Tout verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet : *je parle* ; **parle** est au singulier et à la première personne, parce que son sujet **je** est du singulier et de la première personne. *Vous parlez* ; **parlez** est au pluriel et à la seconde personne, parce que son sujet **vous** est du pluriel et de la seconde personne.

154. Les noms représentent toujours la troisième personne ; en conséquence, le verbe devra être mis à la troisième personne du singulier, s'il a pour sujet un nom singulier, et à la troisième personne du pluriel, s'il a pour sujet un nom pluriel : *l'enfant dort*, c'est-à-dire **il dort** ; *ces hommes travaillent*, c'est-à-dire **ils travaillent** ; *ces dames se promènent*, c'est-à-dire **elles se promènent**.

155. 2<sup>e</sup> RÈGLE.—Quand un verbe a deux sujets singuliers, il se met au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel : *la peine et le plaisir passent comme une ombre* ; *le Saint-Maurice et le Richelieu se jettent dans le Saint-Laurent*.

156. 3<sup>e</sup> RÈGLE.—Si le verbe a plusieurs sujets, il se met au pluriel, et si les sujets sont de différentes personnes, on le fait accorder en personne avec celle qui a la priorité ; la première personne a la priorité sur la seconde, et la seconde sur la troisième : *Pierre et Jean travaillent* ; *vous et votre frère dormiez* ; *votre père et moi irons vous voir*.

L'usage veut que, par politesse, celui qui parle se nomme le dernier.

153. Quelle est la règle d'accord du verbe avec le sujet ?

154. Que représentent toujours les noms ? et quelle conséquence en tirez-vous ?

155. Que fait-on quand un verbe a deux sujets singuliers ?

156. Que fait-on quand un verbe a plusieurs sujets de différentes personnes ?

**Observations sur les verbes de la première conjugaison.**

157. Dans les verbes terminés à l'infinitif par *cer*, comme *placer*, *percer*, on met une cédille sous le *c* devant les voyelles *a*, *o* : *il plaça*, *nous perçons*.

Ainsi se conjuguent :—

*Amorcer*, *balancer*, *forcer*, *lancer*, *menacer*, *tracer*, *pincer*, etc.

158. Dans les verbes en *ger*, comme *ranger*, *manger*, le *g* est suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a*, *o* : *nous rangeons*, *je mangeais*.

Ainsi se conjuguent :

*Changer*, *corriger*, *juger*, *nager*, *ravager*, *songer*, *voyager*, etc.

159. Les verbes en *eler* ou *eter*, comme *appeler*, *jeter*, prennent deux *l* ou deux *t* devant un *e* muet : *j'appelle*, *j'appellerai* ; *il jette*, *il jettera*.

Ainsi se conjuguent :

<i>amonceler</i> ,	<i>épeler</i> ,	<i>caqueter</i> ,	<i>projeter</i> ,
<i>atteler</i> ,	<i>étinceler</i> ,	<i>feuilleter</i> ,	<i>rejeter</i> ,
<i>chanceler</i> ,	<i>rappeler</i> ,	<i>fureter</i> ,	<i>souffleter</i> ,
<i>ensorceler</i> ,	<i>renouveler</i> ,	<i>interjeter</i> ,	<i>voleter</i> , etc.

On ne double pas la consonne des verbes suivants :

<i>bourreler</i> ,	<i>dégeler</i> ,	<i>modeler</i> ,	<i>crocheter</i> ,
<i>celer</i> ,	<i>écarteler</i> ,	<i>acheter</i> ,	<i>décolleter</i> ,
<i>congeler</i> ,	<i>geler</i> ,	<i>becqueter</i> ,	<i>étiqueter</i> ,
<i>déceler</i> ,	<i>harceler</i> ,	<i>breveter</i> ,	<i>racheter</i> .

157. Que remarquez-vous sur les verbes en *cer*?

158. Que remarquez-vous sur les verbes en *ger*?

159. Que remarquez-vous sur les verbes en *eler* ou *eter*?

On écrira aussi avec un seul *l* ou un seul *t* : *je révèle, tu répètes*, ces verbes étant terminés par *éler, éter*, non par *eler, eter* (1).

160. Les verbes dont le participe présent est terminé par *yant* prennent un *y* et un *i* aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *nous essayions, que vous essayiez; nous payions, que vous payiez*. Ces verbes changent aussi l'*y* en *i* devant l'*e* muet : *j'appuie, tu appuies, il appuiera*.

Ainsi se conjuguent :

*Côtoyer, coudoyer, ennuyer, effrayer, employer, noyer, tutoyer, etc.*

161. Les verbes dont le participe présent est terminé par *iant*, prennent deux *i* aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *nous priions, que vous priiez; nous riions, que vous riiez*.

Ainsi se conjuguent :

*Apprécier, décrier, manier, négocier, plier, rectifier, sacrifier, supplier, vérifier, etc.*

162. REMARQUE.—Quoiqu'ils n'appartiennent pas à la première conjugaison, les verbes *fuir, rire, voir, croire*, doivent suivre la même règle que les verbes ci-dessus, parce qu'ils sont terminés au participe présent par *iant* ou par *yant*.

160. Que remarquez-vous sur les verbes dont le participe présent est terminé par *yant*?

161. Que remarquez-vous sur les verbes dont le parti-

cipe présent est terminé par *iant*?

162. Que remarquez-vous sur les verbes *fuir, rire, voir, croire*?

(1) Les verbes qui ont deux *l* ou deux *t* à l'infinitif, comme *émietter, flageller, fouetter, quereller, regretter, etc.*, gardent les deux *l* ou les deux *t* dans toute la conjugaison.

163. Les verbes qui ont à l'avant-dernière syllabe un *e muet* le changent en *e ouvert* lorsque la syllabe qui suit est muette : *amener, j'amène, nous amènerons; achever, j'achève, nous achèverons.*

164. Les verbes qui ont à l'avant-dernière syllabe un *e fermé* le changent aussi en *e ouvert* devant une syllabe muette, excepté au futur et au conditionnel : *céder, je cède, ils cèdent, nous céderons; protéger, je protège, ils protègent, tu protégerais; régner, je règne, il régnera.*

165. Les verbes en *éer*, comme *créer, suppléer*, prennent *deux e* de suite dans toute la conjugaison, excepté devant les voyelles *a, o, i* : *je crée, je créai, nous suppléons, vous créiez*; le participe passé féminin prend *trois e* : *créée, suppléée.*

166. Tous les verbes de la première conjugaison prennent un *e muet* avant la terminaison du futur et du conditionnel : *j'étudierai, tu plieras, il étudierait, nous plierions.*

Quoique n'étant pas de cette conjugaison, les verbes *cueillir, accueillir, recueillir* et *saillir* (être en *saillie*) font : *je cueillerais, tu accueillerais, etc.*

### Observations sur certains verbes de la deuxième conjugaison.

167. *Bénir* fait au participe passé *bénit, bénite*, pour signifier consacré par les prières de l'Eglise; et

163. Que remarquez-vous sur les verbes qui ont un *e muet* à l'avant-dernière syllabe?

164. Que remarquez-vous sur les verbes qui ont un *e fermé* à l'avant-dernière syllabe?

165. Que remarquez-vous sur les verbes en *éer*?

166. Quelle est l'orthographe du futur et du conditionnel?

167. Comment s'écrit *bénir* au participe passé? — Quand est-ce que *hair* prend deux points sur l'*i*? — Comment le verbe *fleurir* s'écrit-il à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent?

**béni, bénie**, dans tous les autres cas : *pain béni, eau bénite; nation bénie de Dieu.*

Cependant, quoique se disant des choses consacrées par une cérémonie religieuse, **béni** ne prend pas le **t** s'il est employé avec l'auxiliaire *avoir* : *l'évêque de Saint-Malo a béni les équipages de Cartier; l'eau qu'on a bénie est bénite.*

**Haïr** prend deux points sur l'*i* dans toute la conjugaison, excepté au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif : *je hais, tu hais, il hait; hais; nous haïssons.*

**Fleurir**, employé au figuré, dans le sens de prospérité, fait *florissait* à l'imparfait de l'indicatif et *florissant* au participe présent ; *le commerce de la colonie florissait sous l'intendant Talon.*

#### DES DIFFÉRENTES SORTES DE VERBES ADJECTIFS.

168. Il y a cinq sortes de verbes adjectifs : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *unipersonnel*.

169. Le verbe *actif* est celui qui exprime une action faite par le sujet, et qui a un complément direct : *j'écris une lettre; on attend la réponse; Lévis battit les Anglais.*

170. On reconnaît qu'un verbe est *actif*, quand on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose* après ce verbe. Ainsi, *appeler, réciter*, sont des verbes actifs, parce qu'on peut dire : *appeler quelqu'un, réciter quelque chose.*

171. Le verbe *neutre*, comme le verbe *actif*, est celui qui exprime une action faite par le sujet,

168. Combien y a-t-il de sortes de verbes adjectifs?

169. Qu'est-ce que le verbe actif?

170. Comment reconnaît-on qu'un verbe est actif?

171. Qu'est ce que le verbe neutre?

mais il en diffère en ce qu'il ne saurait avoir un complément direct : *nous allons à Rome ; tu partiras avec nous.*

Les verbes *actifs* qui n'ont pas de complément direct deviennent accidentellement *neutres* ; *je lis, j'étudie* ; et réciproquement les verbes *neutres* qui ont un complément direct, deviennent accidentellement *actifs* : *nous parlons la langue française.*

172. On connaît qu'un verbe est *neutre*, quand on ne peut pas mettre après ce verbe *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi, *dormir, rire*, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire : *dormir quelqu'un, rire quelque chose.*

173. Le verbe *passif* est le contraire du verbe actif ; il marque que l'action exprimée par le verbe est *reçue, soufferte* par le sujet, comme quand je dis : *Edouard est chéri de son oncle.*

174. Le verbe *pronominal* est celui dont le sujet *fait et reçoit* tout à la fois l'action marquée par le verbe, comme quand je dis : *je me brosse*. Ce verbe se conjugue avec deux pronoms de la même personne ; *je me promène, tu te reposes, il se fâche.*

Quelquefois, il n'y a qu'un pronom énoncé, c'est lorsque le sujet est exprimé par un nom : *Paul se souvient ; ces enfants s'amuse*nt.

175. Le verbe *unipersonnel*, qu'on nomme aussi *impersonnel*, est celui qui ne s'emploie dans chaque temps qu'à la troisième personne du singulier : *il faut, il pleut.*

172. Comment reconnaît-on qu'un verbe est neutre ?

173. Qu'est-ce que le verbe passif ?

174. Qu'est-ce que le verbe pronominal ?

175. Qu'est-ce que le verbe unipersonnel ?

## CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS

## VERBE être aimé.

## Mode indicatif.

## PRÉSENT.

Je	suis	aim é.
Tu	es	aim é.
Il	est	aim é.
Nous	sommes	aim és.
Vous	êtes	aim és.
Ils	sont	aim és.

## IMPARFAIT.

J'	étais	aim é.
Tu	étais	aim é.
Il	était	aim é.
Nous	étions	aim és.
Vous	étiez	aim és.
Ils	étaient	aim és.

## PASSÉ DÉFINI.

Je	fus	aim é.
Tu	fus	aim é.
Il	fut	aim é.
Nous	fûmes	aim és.
Vous	fûtes	aim és.
Ils	furent	aim és.

## PASSÉ INDÉFINI.

J'	ai	été aim é.
Tu	as	été aim é.
Il	a	été aim é.
Nous	avons	été aim és.
Vous	avez	été aim és.
Ils	ont	été aim és.

## PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'	eus	été aim é.
Tu	eus	été aim é.
Il	eut	été aim é.

Nous	eûmes	été aim és.
Vous	eûtes	été aim és.
Ils	eurent	été aim és.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

J'	avais	été aim é.
Tu	avais	été aim é.
Il	avait	été aim é.
Nous	avions	été aim és.
Vous	aviez	été aim és.
Ils	avaient	été aim és.

## FUTUR.

Je	serai	aim é.
Tu	seras	aim é.
Il	sera	aim é.
Nous	serons	aim és.
Vous	serrez	aim és.
Ils	seront	aim és.

## FUTUR ANTÉRIEUR.

J'	aurai	été aim é.
Tu	auras	été aim é.
Il	aura	été aim é.
Nous	aurons	été aim és.
Vous	aurez	été aim és.
Ils	auront	été aim és.

## Mode conditionnel.

## PRÉSENT.

Je	serais	aim é.
Tu	serais	aim é.
Il	serait	aim é.
Nous	serions	aim és.
Vous	seriez	aim és.
Ils	seraient	aim és.

PASSÉ (1<sup>re</sup> forme).

J' aurais été aim é.  
 Tu aurais été aim é.  
 Il aurait été aim é.  
 Nous aurions été aim és.  
 Vous auriez été aim és.  
 Ils auraient été aim és.

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme).

J' eusse été aim é.  
 Tu eusses été aim é.  
 Il eût été aim é.  
 Nous eussions été aim és.  
 Vous eussiez été aim és.  
 Ils eussent été aim és.

## Mode impératif.

## PRÉSENT OU FUTUR.

.....  
 Sois aim é.  
 .....  
 Soyons aim és.  
 Soyez aim és.  
 .....

## Mode subjonctif.

## PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois aim é.  
 Que tu sois aim é.  
 Qu' il soit aim é.  
 Que nous soyons aim és.  
 Que vous soyez aim és.  
 Qu' ils soient aim és.

## IMPARFAIT.

Que je fusse aim é.  
 Que tu fusses aim é.  
 Qu' il fût aim é.  
 Que nous fussions aim és.  
 Que vous fussiez aim és.  
 Qu' ils fussent aim és.

## PASSÉ

Que j' aie été aim é.  
 Que tu aies été aim é.  
 Qu' il ait été aim é.  
 Que nous ayons été aim és.  
 Que vous ayez été aim és.  
 Qu' ils aient été aim és.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j' eusse été aim é.  
 Que tu eusses été aim é.  
 Qu' il eût été aim é.  
 Que n. eussions été aim és.  
 Que v. eussiez été aim és.  
 Qu' ils eussent été aim és.

## Mode infinitif.

## PRÉSENT.

Etre aim é.

## PASSÉ.

Avoir été aim é.

## PARTICIPE PRÉSENT.

Etant aim é.

## PARTICIPE PASSÉ.

Ayant été aim é.

## CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES

VERBE **partir**.**Mode indicatif.**

## PRÉSENT.

Je par s.

Tu par s.

Il par t.

Nous part ons.

Vous part ez.

Ils part ent.

## IMPARFAIT.

Je part ais.

Tu part ais.

Il part ait.

Nous part ions.

Vous part iez.

Ils part aient.

## PASSÉ DÉFINI.

Je part i s.

Tu part i s.

Il part i t.

Nous part i mes.

Vous part i tes.

Ils part i rent.

## PASSÉ INDÉFINI.

Je suis part i.

Tu es part i.

Il est part i.

Nous sommes part is.

Vous êtes part is.

Ils sont part is.

## PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus part i.

Tu fus part i.

Il fut part i.

Nous fûmes part is.

Vous fûtes part is.

Ils furent part is.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

J' étais part i.

Tu étais part i.

Il était part i.

Nous étions part is.

Vous étiez part is.

Ils étaient part is.

## FUTUR.

Je part i rai.

Tu part i ras.

Il part i ra.

Nous part i rons.

Vous part i rez.

Ils part i ront.

## FUTUR ANTÉRIEUR.

Je serai part i.

Tu seras part i.

Il sera part i.

Nous serons part is.

Vous serez part is.

Ils seront part is.

**Mode conditionnel.**

## PRÉSENT.

Je part i rais.

Tu part i rais.

Il part i rait.

Nous part i rions.

Vous part i riez.

Ils part i raient.

PASSÉ (1<sup>re</sup> forme).

Je	serais	part i.
Tu	serais	part i.
Il	serait	part i.
Nous	serions	part is.
Vous	seriez	part is.
Ils	seraient	part is.

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme).

Je	fusse	part i.
Tu	fusses	part i.
Il	fût	part i.
Nous	fussions	part is.
Vous	fussiez	part is.
Ils	fussent	part is.

## Mode impératif.

## PRÉSENT OU FUTUR.

.....

Par s.

.....

Part ons.

Part ez.

.....

## Mode subjonctif.

## PRÉSENT OU FUTUR.

Que je	part e.
Que tu	part es.
Qu' il	part e.
Que nous	part ions.
Que vous	part iez.
Qu' ils	part ent.

## IMPARFAIT.

Que je	part i sse.
Que tu	part i sses.
Qu' il	part î t.
Que nous	part i ssions.
Que vous	part i ssiez.
Qu' ils	part i ssent.

## PASSÉ.

Que je	sois	part i.
Que tu	sois	part i.
Qu' il	soit	part i.
Que nous	soyons	part is.
Que vous	soyez	part is.
Qu' ils	soient	part is.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je	fusse	part i.
Que tu	fusses	part i.
Qu' il	fût	part i.
Que nous	fussions	part is.
Que vous	fussiez	part is.
Qu' ils	fussent	part is.

## Mode infinitif.

## PRÉSENT.

Part ir.

## PASSÉ.

Etre part i.

## PARTICIPE PRÉSENT.

Part ant.

## PARTICIPE PASSÉ.

Part i, part ie, étant  
part i.

## CONJUGAISON DES VERBES

## PRONOMINAUX

VERBE *se repentir*.

## Mode indicatif.

## PRÉSENT.

Je me repen **s**.  
 Tu te repen **s**.  
 Il se repen **t**.  
 Nous nous repen **ons**.  
 Vous vous repen **ez**.  
 Ils se repen **ent**.

## IMPARFAIT.

Je me repen **ais**.  
 Tu te repen **ais**.  
 Il se repen **ait**.  
 Nous nous repen **ions**.  
 Vous vous repen **iez**.  
 Ils se repen **aient**.

## PASSÉ DÉFINI.

Je me repen **i s**.  
 Tu te repen **i s**.  
 Il se repen **i t**.  
 Nous nous repen **i mes**.  
 Vous vous repen **i tes**.  
 Ils se repen **i rent**.

## PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis repen **i**.  
 Tu t' es repen **i**.  
 Il s' est repen **i**.  
 Nous n. s. repen **is**.  
 Vous v. êtes repen **is**.  
 Ils se sont repen **is**.

## PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus repen **i**.  
 Tu te fus repen **i**.  
 Il se fut repen **i**.

Nous n. fûmes repen **is**.  
 Vous v. fûtes repen **is**.  
 Ils se furent repen **is**.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m' étais repen **i**.  
 Tu t' étais repen **i**.  
 Il s' était repen **i**.  
 Nous n. étions repen **is**.  
 Vous v. étiez repen **is**.  
 Ils s' étaient repen **is**.

## FUTUR.

Je me repen **i rai**.  
 Tu te repen **i ras**.  
 Il se repen **i ra**.  
 Nous n. repen **i rons**.  
 Vous v. repen **i rez**.  
 Ils se repen **i ront**.

## FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai repen **i**.  
 Tu te seras repen **i**.  
 Il se sera repen **i**.  
 Nous n. serons repen **is**.  
 Vous v. serez repen **is**.  
 Ils se seront repen **is**.

## Mode conditionnel.

## PRÉSENT.

Je me repen **i rais**.  
 Tu te repen **i rais**.  
 Il se repen **i rait**.  
 Nous n. repen **i rions**.  
 Vous v. repen **i riez**.  
 Ils se repen **i raient**.

PASSÉ (1<sup>re</sup> forme).

Je	me	serais	repent i.
Tu	te	serais	repent i.
Il	se	serait	repent i.
Nous	n.	serions	repent is.
Vous	v.	seriez	repent is.
Ils	se	seraient	repent is.

Nous	n.	fussions	repent is.
Vous	v.	fussiez	repent is.
Ils	se	fussent	repent is.

## Mode impératif.

## PRÉSENT OU FUTUR.

.....  
Repen s-toi......  
Repent ons-nous.

Repent ez-vous.

.....

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme).

Je	me	fusse	repent i.
Tu	te	fusses	repent i.
Il	se	fût	repent i.

## Mode subjonctif.

## PRÉSENT OU FUTUR.

Que je	me	repent e.
Que tu	te	repent es.
Qu' il	se	repent e.
Que nous	nous	repent ions.
Que vous	vous	repent iez.
Qu' ils	se	repent ent.

## IMPARFAIT.

Que je	me	repent i sse.
Que tu	te	repent i sses.
Qu' il	se	repent î t.
Que nous	nous	repent i ssions.
Que vous	vous	repent i ssiez.
Qu' ils	se	repent i ssent.

## PASSÉ.

Que je	me	sois	repent i.
Que tu	te	sois	repent i.
Qu' il	se	soit	repent i.
Que nous	nous	soyons	repent is.
Que vous	vous	soyez	repent is.
Qu' ils	se	soient	repent is.

## PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je	me	fusse	repent <b>i</b> .
Que tu	te	fusses	repent <b>i</b> .
Qu' il	se	fût	repent <b>i</b> .
Que nous	nous	fussions	repent <b>is</b> .
Que vous	vous	fussiez	repent <b>is</b> .
Qu' ils	se	fussent	repent <b>is</b> .

## Mode infinitif.

<b>PRÉSENT.</b>	<b>PARTICIPE PRÉSENT.</b>
Se repent <b>ir</b> .	Se repent <b>ant</b> .
<b>PASSÉ.</b>	<b>PARTICIPE PASSÉ.</b>
S'être repent <b>i</b> .	S'étant repent <b>i</b> , s'étant repent <b>ie</b> .

CONJUGAISON DES VERBES  
IMPERSONNELS

VERBE **pleuvoir**.

<b>Mode indicatif.</b>	<b>FUTUR.</b>
<b>PRÉSENT.</b>	Il pleuvra.
Il pleut.	<b>FUTUR ANTÉRIEUR.</b>
<b>IMPARFAIT.</b>	Il aura plu.
Il pleuvait.	<b>Mode conditionnel.</b>
<b>PASSÉ DÉFINI.</b>	<b>PRÉSENT.</b>
Il plut.	Il pleuvrait.
<b>PASSÉ INDÉFINI.</b>	<b>PASSÉ (1<sup>re</sup> forme).</b>
Il a plu.	Il aurait plu.
<b>PASSÉ ANTÉRIEUR.</b>	<b>PASSÉ (2<sup>e</sup> forme).</b>
Il eut plu.	Il eût plu.
<b>PLUS-QUE-PARFAIT.</b>	
Il avait plu.	

**Mode subjonctif.**

PRÉSENT OU FUTUR.

Qu'il pleuve.

IMPARFAIT.

Qu'il plût.

PASSÉ.

Qu'il ait plu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût plu.

**Mode infinitif.**

PRÉSENT.

Pleuvoir.

PASSÉ.

Avoir plu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Pleuvant.

PARTICIPE PASSÉ.

Plu, ayant plu.

**VERBE CONJUGUÉ INTERROGATIVEMENT**VERBE **chanter.****Mode indicatif.**

PRÉSENT.

Chanté-je ?

Chantes-tu ?

Chante-t-il ?

Chantons-nous ?

Chantez-vous ?

Chantent-ils ?

IMPARFAIT.

Chantais-je ?

Chantais-tu ?

Chantait-il ?

Chantions-nous ?

Chantiez-vous ?

Chantaient-ils ?

PASSÉ DÉFIN.

Chantai-je ?

Chantas-tu ?

Chanta-t-il ?

Chantâmes-nous ?

Chantâtes-vous ?

Chantèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je chanté ?

As-tu chanté ?

A-t-il chanté ?

Avons-nous chanté ?

Avez-vous chanté ?

Ont-ils chanté ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je chanté ?

Eus-tu chanté ?

Eut-il chanté ?

Eûmes-nous chanté ?

Eûtes-vous chanté ?

Eurent-il chanté ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je chanté ?

Avais-tu chanté ?

Avait-il chanté ?

Avions-nous chanté ?

Aviez-vous chanté ?

Avaient-ils chanté ?

## FUTUR.

Chanterai-je ?  
 Chanteras-tu ?  
 Chantera-t-il ?  
 Chanterons-nous ?  
 Chanterez-vous ?  
 Chanteront-ils ?

## FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je chanté ?  
 Auras-tu chanté ?  
 Aura-t-il chanté ?  
 Aurons-nous chanté ?  
 Aurez-vous chanté ?  
 Auront-ils chanté ?

## Mode conditionnel.

## PRÉSENT.

Chanterais-je ?  
 Chanterais-tu ?  
 Chanterait-il ?

Chanterions-nous ?  
 Chanteriez-vous ?  
 Chanteraient-ils ?

PASSÉ (1<sup>re</sup> forme).

Aurais-je chanté ?  
 Aurais-tu chanté ?  
 Aurait-il chanté ?  
 Aurions-nous chanté ?  
 Auriez-vous chanté ?  
 Auraient-ils chanté ?

PASSÉ (2<sup>e</sup> forme).

Eussé-je chanté ?  
 Eusses-tu chanté ?  
 Eût-il chanté ?  
 Eussions-nous chanté ?  
 Eussiez-vous chanté ?  
 Eussent-ils chanté ?

## Formation des temps.

176. Les temps des verbes se **divisent** en temps *primitifs* et en temps *dérivés*.

177. Les temps *primitifs* sont ceux qui servent à former tous les autres ; il y en a cinq : le *présent de l'infinitif*, le *participe présent*, le *participe passé*, le *présent de l'indicatif* et le *passé défini*.

178. Les temps *dérivés* sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

176. Comment divise-t-on les temps des verbes ?

177. Qu'appelle-t-on *temps*

*primitifs*, et combien y en a-t-il ?

178. Qu'appelle-t-on *temps dérivés* ?

179. L'**infinitif présent** forme deux temps :

1° Le *futur simple*, en changeant **r, oir, re**, en **rai** : *aimer, j'aimerai* ; *finir, je finirai* ; *recevoir, je recevrai* ; *rendre, je rendrai*.

2° Le *conditionnel présent*, en changeant **r, oir** ou **re** en **rais** : *aimer, j'aimerais* ; *finir, je finirais* ; *recevoir, je recevrais* ; *rendre, je rendrais*.

180. Le **participe présent** forme trois temps :

1° *Tout le pluriel du présent de l'indicatif*, en changeant **ant** en **ons, ez, ent** : *aimant, nous aimons, vous aimez, ils aiment* ; *finissant, nous finissons, vous finissez, ils finissent* ; *rendant, nous rendons, vous rendez, ils rendent*.

Les verbes de la troisième conjugaison en *avoir* changent **evant** en **oivent** à la troisième personne plurielle : *recevant, ils reçoivent*.

2° *L'imparfait de l'indicatif*, en changeant **ant** en **ais** : *aimant, j'aimais* ; *finissant, je finissais* ; *recevant, je recevais* ; *rendant, je rendais*.

3° *Le présent du subjonctif*, en changeant **ant** en **e muet** : *aimant, que j'aime* ; *finissant, que je finisse* ; *rendant, que je rende*.

Pour les verbes de la troisième conjugaison en *avoir*, on change **evant** en **oive** : *recevant, que je reçoive*.

181. Le **participe passé** forme tous les temps *composés* à l'aide du verbe *avoir* ou du verbe *être* : *j'ai aimé, j'avais fini, je suis venu, il était parti*.

179. Combien l'infinitif présent forme-t-il de temps, et quels sont-ils ?

180. Quels temps forme le participe présent ?

181. Quels temps forme le participe passé ?

182. Le **présent de l'indicatif** forme l'*impératif* en supprimant les pronoms, et l's à la deuxième personne du singulier de la première conjugaison : *tu aimes, aime; tu finis, finis; nous rendons, rendons.*

183. Le **passé défini** forme l'*imparfait du subjonctif* en changeant **ai** en **asse** pour la première conjugaison, et en ajoutant **se** pour les trois autres : *j'aimai, que j'aimasse; je finis, que je finisse; je reçus, que je reçusse; je rendis, que je rendisse.*

DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES DÉFECTIFS.

184. On appelle verbes *irréguliers* ceux qui s'écartent des règles générales des conjugaisons.

185. On appelle verbes *défectifs* ceux qui ne sont pas usités à certains temps et à certaines personnes. Les verbes unipersonnels sont par conséquent tous défectifs.

186. REMARQUE.—Les temps primitifs manquant, les temps qui en dérivent manquent ordinairement. Ainsi *absoudre* et *braire*, n'ayant pas de passé défini, n'ont pas d'imparfait du subjonctif.

182. Quels temps forme le présent de l'indicatif?

183. Quel temps forme le passé défini?

184. Qu'appelle-t-on *verbes irréguliers*?

185. Qu'appelle-t-on *verbes défectifs*?

186. Qu'advient-il lorsque les temps primitifs manquent?

## TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS

qui suivent les règles de la formation des temps.

## TEMPS PRIMITIFS

INFINITIF présent.	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	INDICATIF présent.	PASSÉ défini.
-----------------------	-----------------------	---------------------	-----------------------	------------------

## Seconde conjugaison.

Assaillir,	assaillant,	assailli,	j'assaille,	j'assaillis.
Bouillir,	bouillant,	bouilli,	je bous,	je bouillis.
Couvrir,	couvrant,	couvert,	je couvre,	je couvris.
Dormir,	dormant,	dormi,	je dors,	je dormis.
Fuir,	fuyant,	fui,	je fuis,	je fuis.
Hair (1),	haissant,	hai,	je hais,	je haïs.
Mentir,	mentant,	menti (2),	je mens,	je mentis.
Offrir,	offrant,	offert,	j'offre,	j'offris.
Ouvrir,	ouvrant,	ouvert,	j'ouvre,	j'ouvris.
Partir,	partant,	parti,	je pars,	je partis.
Sentir,	sentant,	senti,	je sens,	je sentis.
Servir,	servant,	servi,	je sers,	je servis.
Sortir,	sortant,	sorti,	je sors,	je sortis.
Souffrir,	souffrant,	souffert,	je souffre,	je souffris.
Tressaillir,	tressaillant,	tressailli,	je tressaille,	je tressaillis.
Vêtir (3),	vêtant,	vêtu,	je vêts,	je vêtis.

(1) *Hair* prend un tréma dans toute sa conjugaison, excepté au singulier de l'indicatif présent et de l'impératif : *je hais, tu hais, il hait. Hais.*

(2) Sans féminin.

(3) On trouve *nous vêtissons, je vêtissais, vêtissant*, dans de très bons auteurs. L'Académie n'admet pas ces formes.

INFINITIF présent.	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	INDICATIF présent.	PASSÉ défini.
<b>Troisième conjugaison.</b>				
Pouvoir,	pourvoyant,	pourvu,	je pourvois,	je pourvus.
Prévoir,	prévoyant,	prévu,	je prévois,	je prévis.
Surseoir,	sursoyant,	sursis,	je sursois,	je sursis.
<b>Quatrième conjugaison.</b>				
Battre,	battant,	battu,	je bats,	je battis.
Clore (1),		clos,	je clos.	
Conclure,	concluant,	conclu,	je conclus,	je conclus.
Conduire,	conduisant,	conduit,	je conduis,	je conduisis.
Connaître,	connaissant,	connu,	je connais,	je connus.
Confire,	confisant,	confit,	je confis,	je confis.
Coudre,	cousant,	cousu,	je couds,	je cousis.
Craindre,	craignant,	craint,	je crains,	je craignis.
Croire,	croyant,	cru,	je crois,	je crus.
Croître (2),	croissant,	crû,	je crois,	je crûs.
Dire,	disant,	dit,	je dis (3),	je dis.
Ecrire,	écrivait,	écrit,	j'écris,	j'écrivis.
Exclure,	excluant,	exclu,	j'exclus,	j'exclus.
Joindre,	joignant,	joint,	je joins,	je joignis.
Lire,	lisant,	lu,	je lis,	je lus.
Luire,	luisant,	lui,	je luis.	
Maudire,	maudissant,	maudit,	je maudis,	je maudis.
Médire (4),	médissant,	médit,	je médis,	je médis.
Mettre,	mettant,	mis,	je mets,	je mis.
Moudre,	moulant,	moulu,	je mouds,	je moulus.
Naître (5),	naissant,	né,	je nais,	je naquis.

(1) IND. PRÉS., *je clos, tu clos, il clôt*; point de pluriel.—FUTUR, *je clorai*, etc.—COND. PRÉS., *je clorais*, etc.—PART. PASSÉ, *clos, close*. Tous les temps composés sont usités. *Enclure* se conjugue de même.

(2) *Croître* prend l'accent circonflexe sur l'*i* ou sur l'*u* quand ces lettres ne sont pas suivies de deux *s*: *je crois, je crûs, je croîtrai, nous croissons, vous croissez*.—Au part. passé féminin, *crue*.

(3) La seconde personne du pluriel du prés. de l'ind. est *vous dites*, et non pas *vous disez*. Impératif: *dis, disons, dites*.

(4) Le pluriel de l'ind. prés. est: *nous médisons, vous médisez, ils médisent*.

(5) Il prend toujours l'auxiliaire *être* dans ses temps composés.

INFINITIF présent.	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	INDICATIF présent.	PASSÉ défini.
Nuire,	nuisant,	nui,	je nuis,	je nuisis.
Paraître,	paraissant,	paru,	je parais,	je parus.
Prendre (1),	prenant,	pris,	je prends,	je pris.
Plaire (2),	plaisant,	plu,	je plais,	je plus.
Repâitre,	repaissant,	repu,	je repais,	je repus.
Résoudre(3),	résolvant,	résolu,	je résous,	je résolus.
Rire,	riant,	ri (4),	je ris,	je ris.
Suffire,	suffisant,	suffi (4),	je suffis,	je suffis.
Suivre,	suisant,	suiwi,	je suis,	je suivis.
Taire,	taisant,	tu,	je tais,	je tus.
Teindre,	teignant,	teint,	je teins,	je teignis.
Vaincre,	vainquant,	vaincu,	je vaincs(5),	je vainquis.
Vivre,	vivant,	vécu,	je vis,	je vécus.

(1) IND. PRÉS., *je prends, tu prends, il prend, n. prenons, v. prenez, ils prennent.*—SUBJ. PRÉS., *que je prenne, q. tu prennes, qu'il prenne, q. n. prenions, q. v. preniez, qu'ils prennent.*

(2) *Plaire* et ses composés prennent un accent circonflexe à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif: *il plaît.*

(3) Le part. passé est *résolu* et *résous*. *Résous* se dit en parlant de choses qui se changent en d'autres choses: *le soleil a résous le brouillard en pluie.* Dans les autres cas on emploie *résolu*: *il a résolu de partir; ce problème est résolu.*

(4) Sans féminin.

(5) Troisième personne du singulier du prés. de l'ind.: *il vainc.* *Vainc* avant une consonne, *vainqu* avant une voyelle: *vous vaincrez, ils vaincront; ils vainquent, v. vainquites.*

TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS  
qui ne suivent pas les règles de la formation  
des temps.

TEMPS PRIMITIFS.				
INFINITIF présent.	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	INDICATIF présent.	PASSÉ défini.
<b>Première conjugaison.</b>				
Aller (1),	allant,	allé,	je vais,	j'allai.
Envoyer (2),	envoyant,	envoyé,	j'envoie,	j'envoyai.
<b>Seconde conjugaison.</b>				
Acquérir (3),	acquérant,	acquis,	j'acquiers,	j'acquis.
Cueillir (4),	cueillant,	cueilli,	je cueille,	je cueillis.
Couri. (5),	courant,	couru,	je cours,	je courus.
Faillir (6),	faillant,	failli,	je faux,	je faillis.
Gésir (7),	gisant,		il git, ci-git.	

(1) IND. PRÉS., *je vais, tu vas, il va, n. allons, v. allez, ils vont.*—FUTUR, *j'irai.*—COND. PRÉS., *j'irais.*—IMPÉR., *va, allons, allez.*—SUBJ. PRÉS., *que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.* Les temps composés prennent l'auxiliaire *être*. S'en aller se conjugue de même. A l'impératif: *va-t'en* et non *va-t-en*. Dans les temps composés le mot *en* précède l'auxiliaire: *je m'en suis allé, et non je me suis en allé.*

(2) FUTUR, *j'enverrai, etc.*—COND. PRÉS., *j'enverrais.*

(3) IND. PRÉS., *j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, n. acquérons, v. acquérez, ils acquièrent.*—FUTUR, *j'acquerrai, etc.*—COND. PRÉS., *j'acquerrais, etc.*—SUBJ. PRÉS., *que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que n. acquérions, que v. acquérez, qu'ils acquièrent.*

(4) FUTUR, *je cueillerai, etc.*—COND. PRÉS., *je cueillerais, etc.*

(5) FUTUR, *je courrai, etc.*—COND. PRÉS., *je courrais, etc.*

(6) FUTUR, *je faudrai ou je faillirai.*—COND. PRÉS., *je foudrais ou je faillirais.*

(7) Il n'est usité qu'aux formes suivantes: IND. PRÉS., *il git, n. gisons, v. gisez, ils gisent.*—IMPÉR., *je gisais, tu gisais, il gisait, n. gisions, v. gisiez, ils gisaient.*—PART. PRÉS., *gisant.*

INFINITIF présent.	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	INDICATIF présent.	PASSÉ défini.
Mourir (1),	mourant,	mort,	je meurs,	je mourus.
Ouïr (2),		ouï,		j'ouïs.
Tenir (3),	tenant,	tenu,	je tiens,	je tins.
Venir (4),	venant,	venu,	je viens,	je vins.
<b>Troisième conjugaison.</b>				
Asseoir (5),	asseyant,	assis,	j'assieds,	j'assis.
Déchoir (6),		déchu,	je déchois,	je déchus.
Echoir (7),	échéant,	échu,	il échoit,	il échut.

(1) IND. PRÉS., *je meurs, tu meurs, il meurt, n. mourons, v. mourez, ils meurent.*—FUTUR, *je mourrai.*—COND. PRÉS., *je mourrais.*—SUBJ. PRÉS., *que je meure, que tu meures, qu'il meure, que n. mourions, que v. mouriez, qu'ils meurent.*

(2) Ce verbe est aussi usité aux temps composés.

(3) On double la lettre *n* devant un *e* muet.—IND. PRÉS., *je tiens, tu tiens, il tient, n. tenons, v. tenez, ils tiennent.*—PASSÉ DÉF., *je tins, tu tins, il tint, n. tinmes, v. tîntes, ils tinrent.*—FUTUR, *je tiendrai, etc.*—COND. PRÉS., *je tiendrais, etc.*—SUBJ. PRÉS., *que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que n. tenions, que v. teniez, qu'ils tiennent.*—A l'imp. du subj., l'*n* est suivi de deux *s* : *que je tinsse, etc.*

(4) IND. PRÉS., *je viens, tu viens, il vient, n. venons, v. venez, ils viennent.*—FUTUR, *je viendrai.*—COND. PRÉS., *je viendrais.*—SUBJ. PRÉS., *que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, que n. venions, que v. veniez, qu'ils viennent.*

(5) IND. PRÉS., *j'assieds, tu assieds, il assied, n. asseyons, v. asseyez, ils asseyent.* On dit aussi : *j'assois, tu assois, etc.*—FUTUR, *j'assiérai* ou *j'asseyerai* ou *j'assoirai.*—COND. PRÉS., *j'assiérais* ou *j'asseyerais* ou *j'assoirais.*—IMPÉR., *Assieds* ou *assois.*—SUBJ. PRÉS., *que j'asseye* ou *que j'assoie, etc.*—PART. PRÉS., *Asseyant* ou *assoyant.*—PART. PASSÉ, *assis.*

(6) Point d'imparfait de l'indicatif ni d'imperatif. IND. PRÉS., *je déchois, tu déchois, etc.*—PASSÉ DÉF., *je déchus, etc.*—FUTUR, *je décherrai, etc.*—COND. PRÉS., *je décherrais, etc.*—SUBJ. PRÉS., *que je déchoie, que tu déchoies, etc.*—IMP., *que je déchusse, etc.*

(7) *Il échoit* ou *il échet*; *ils échoient* ou *ils échéent.*—Point d'imparfait.—FUTUR, *il écherra.*—COND. PRÉS., *il écherrait.*—SUBJ. PRÉS., *qu'il échoie.*—IMP., *qu'il échût.*

INFINITIF présent.	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	INDICATIF présent.	PASSÉ défini.
Falloir(1),		fallu,	il faut,	il fallut.
Mouvoir(2),	mouvant,	mû,	je meus,	je mus.
Plevoir,	pleuvant,	plu,	il pleut,	il plut.
Pouvoir(3),	pouvant,	pu,	je puis ou	je pus.
Promouvoir,		promu,	[je peux,	je promus(4).
Prévaloir(5),	prévalant,	prévalu,	je prévaux,	je prévalus.
Savoir(6),	sachant,	su,	je sais,	je sus.
Seoir(7),	seyant,		il sied.	
Valoir(8),	valant,	valu,	je vaux,	je valus.
Voir(9),	voyant,	vu,	je vois,	je vis.
Vouloir(10),	voulant,	voulu,	je veux,	je voulus.

(1) IMPARF., *il fallait*.—FUTUR, *il faudra*.—COND. PRÉS., *il faudrait*.—SUBJ. PRÉS., *qu'il faille*.

(2) IND. PRÉS., *je meus, tu meus, il meut, n. mouvons, v. mouvez, ils meuvent*.—SUBJ. PRÉS., *que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que n. mouvions, que v. mouviez, qu'ils meuvent*.

(3) IND. PRÉS., *je peux ou je puis, tu peux, il peut, n. pouvons, v. pouvez, ils peuvent*.—FUTUR, *je pourrai*.—COND. PRÉS., *je pourrais*.—SUBJ. PRÉS., *que je puisse, etc.*

(4) P. DÉF., *je promus*. IMP. DU SUBJ., *que je promusse*.

(5) FUTUR, *je prévaudrai*.—COND. PRÉS., *je prévaudrais*.—SUBJ. PRÉS., *que je prévale*.

(6) IND. PRÉS., *je sais, tu sais, il sait, n. savons, v. savez, ils savent*.—IMPARF., *je savais*.—FUTUR, *je saurai*.—COND. PRÉS., *je saurais*.—IMPÉR., *sache, sachons, sachez*.—SUBJ. PRÉS., *que je sache*.

(7) IND. PRÉS., *il sied, ils siéent*.—IMP., *il seyait*.—FUTUR, *il siéra*.—COND. PRÉS., *il siérait*.

(8) IND. PRÉS., *je vaux, tu vaux, il vaut, n. valons, v. valez, ils valent*.—FUTUR, *je vaudrai*.—COND. PRÉS., *je vaudrais*.—IMP., *vaux, valons, valez*.—SUBJ. PRÉS., *que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que n. valions, que v. valiez, qu'ils vaillent*.

(9) FUTUR, *je verrai*.—COND. PRÉS., *je verrais*.

(10) IND. PRÉS., *je veux, tu veux, il veut, n. voulons, v. voulez, ils veulent*.—FUTUR, *je voudrai, etc.*—COND. PRÉS., *je voudrais, etc.*—IMP., *veux, voulons, voulez, et plus souvent, veuillez, veuillons, veuillez*.—SUBJ. PRÉS., *que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que n. voulions, que v. vouliez, qu'ils veuillent*.

INFINITIF présent.	PARTICIPE. présent.	PARTICIPE. passé.	INDICATIF présent.	PASSÉ défini.
<b>Quatrième conjugaison.</b>				
Absoudre(1),	absolvant,	absous, te,	j'absous.	
Boire(2),	buvant,	bu,	je bois,	je bus.
Braire(3),			il brait.	
Dissoudre,	dissolvant,	dissous, te,	je dissous.	
S'ensuivre,	s'ensuivant,	ensuivi (4),	il s'ensuit,	il s'ensuivit.
Faire(5),	faisant,	fait,	je fais,	je fis.
Frيره(6),		frit,	je fris.	
Paître(7),	paissant,	pu,	je pais.	
Traire(8),	trayant,	trait,	je trais.	

(1) IND. PRÉS., *j'absous, tu absous, il absout, n. absolvons, v. absolvez, ils absolvent.*—IMP., *j'absolvais, etc.*—FUTUR, *j'absoudrai, etc.*—COND. PRÉS., *j'absoudrais, etc.*—IMP., *absous, absolvons, absolvez.*—SUBJ. PRÉS., *que j'absolve, etc.*

(2) IND. PRÉS., *je bois, tu bois, il boit, n. buvons, v. buvez, ils boivent.*—IMP., *bois, buvons, buvez.*—SUBJ. PRÉS., *que je boive, que tu boives, qu'il boive, que n. buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.*

(3) IND. PRÉS., *il brait, ils braient.*—FUTUR, *il braira, ils brairont.*—COND. PRÉS., *il brairait, ils brairaient.*

(4) Il n'a que les troisièmes personnes: *il s'ensuit, il s'ensuivra, etc.* Il se conjugue comme *suivre*.

(5) IND. PRÉS., *je fais, tu fais, il fait, n. faisons, v. faites, ils font.*—FUTUR, *je ferai.*—COND. PRÉS., *je ferais.*—IMP., *fais, faisons, faites.*—SUBJ. PRÉS., *que je fasse, etc.*

(6) IND. PRÉS., *je fris, tu fris, il frit.* Point de pluriel.—FUTUR, *je frirai, tu friras, etc.*—COND. PRÉS., *je frirais, etc.*—IMPÉRATIF SING., *fris.*—PART. PASSÉ, *frit, frite.*

(7) IND. PRÉS., *je pais, tu pais, il pait, n. paissions, etc.*—IMP., *je paissais, etc.*—FUTUR, *je paîtrai, etc.*—COND. PRÉS., *je paîtrais, etc.*—IMP., *pais, paissions, paissez.*—SUBJ. PRÉS., *que je paisse, etc.*

(8) IND. PRÉS., *je trais, tu trais, il trait, n. trayons, v. trayez, ils traient.*—IMP., *je trayais, etc.*—FUTUR, *je traitrai, etc.*—COND. PRÉS., *je traitrais, etc.*—IMPÉR., *trais, trayons, trayez.*—SUBJ. PRÉS., *que je traie, etc.*

### Observations sur les finales ou terminaisons des verbes.

#### TEMPS SIMPLES.

187. **Indicatif présent.**—Ce temps a pour finales au singulier **e, es, e** :

1° Dans tous les verbes de la première conjugaison : *j'aime, tu aimes, il aime* ; excepté *aller* : *je vais, tu vas, il va* ;

2° Dans tous les verbes de la seconde conjugaison qui se terminent par *cueillir, frir, vrir* : *je cueille, tu souffres, il ouvre* ; excepté *appauvrir* : *j'appauvris, tu appauvris, il appauvrit* ;

3° Dans les verbes *assaillir, tressaillir* et *saillir* : *j'assaille, tu tressailles, il saille*.

Dans tous les autres verbes, il est terminé par **s, s, t**.

188. 1<sup>re</sup> REMARQUE.—1° Quand la première personne finit par **ds**, la troisième personne finit par **d** : *je rends, il rend* ;

2° Les verbes *valoir, prévaloir, équivaloir, revaloir, vouloir* et *pouvoir* remplacent **s** par **x** : *je prévaux, je vaux, tu veux* ;

3° *Vaincre* et *convaincre* font, à la troisième personne, *il vainc, il convainc* ;

4° Le verbe *avoir* fait : *j'ai, tu as, il a*.

189. 2<sup>e</sup> REMARQUE.—Les verbes en *indre* et en *soudre* se terminent par **s, s, t** aux trois personnes singulières du présent de l'indicatif : *je peins, tu peins, il peint* ; *je résous, tu résous, il résout*. Tous les autres verbes en *dre* conservent les finales **ds, ds, d** : *je perds, tu apprends, il mord*.

187. Quelles sont au singulier les finales du présent de l'indicatif ?

188. Citez les quatre ex-

ceptions aux règles ci-dessus.

189. Que remarquez-vous sur les verbes en *indre* et en *soudre* ?

190. 3<sup>e</sup> REMARQUE.—Les verbes en *aitre*, en *oître*, et les verbes *dormir*, *mentir*, *partir*, *se repentir*, *sentir*, *servir*, *sortir*, ainsi que leurs dérivés, perdent, au présent de l'indicatif, la consonne qui précède la finale de l'infinitif: *je parais*, *je crois*, *je dors*, *je repars*, etc.

191. 1<sup>o</sup> Imparfait de l'indicatif.—Dans tous les verbes français, l'imparfait de l'indicatif est terminé en *ais*, *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient*.

2<sup>o</sup> Passé défini.—Le passé défini se termine par *ai*, *as*, *a*, *âmes*, *âtes*, *èrent*, à la première conjugaison, et aux trois autres par *s*, *s*, *t*, *mes*, *tes*, *rent*.

3<sup>o</sup> Futur et conditionnel.—Le futur est terminé par *rai*, *ras*, *ra*, *rons*, *rez*, *ront*, et le conditionnel par *rais*, *rais*, *rait*, *rions*, *riez*, *raient*.

4<sup>o</sup> Présent du subjonctif.—Le présent du subjonctif se termine par *e*, *es*, *e*, *ions*, *iez*, *ent*. *Avoir* et *être* font seuls exception: *que j'aie*, *que tu aies*, *qu'il ait*, *que nous ayons*, *que vous ayez*, *qu'ils aient*; *que je sois*, *que tu sois*, *qu'il soit*, *que nous soyons*, *que vous soyez*, *qu'ils soient*.

5<sup>o</sup> Imparfait du subjonctif.—L'imparfait du subjonctif se termine par *sse*, *sses*, *t*, *ssions*, *ssiez*, *ssent*: *que j'aimasse*, *que tu aimasses*, *qu'il aimât*, *que nous finissions*, *que vous finissiez*, *qu'ils finissent*.

192. Tous les verbes en *enir* se terminent au

190. Que remarquez-vous sur les verbes en *aitre*, *oître*, et les verbes *dormir*, *mentir*, etc?

191. Que remarquez-vous 1<sup>o</sup> sur les finales de l'imparfait de l'indicatif? 2<sup>o</sup> sur celles du passé défini? 3<sup>o</sup> sur celles du futur et du conditionnel? 4<sup>o</sup> sur celles du pré-

sent du subjonctif? 5<sup>o</sup> sur celles de l'imparfait du subjonctif?

192. Comment les verbes en *enir* se terminent-ils au passé défini et à l'imparfait du subjonctif? — Que prennent également ces verbes devant un *e* muet?

passé défini par *ins, ins, int, inmes, intes, inrent*, et à l'imparfait du subjonctif par *insse, insses, înt, inssions, inssiez, inssent*: *je revins, tu revins, il revint, nous revînmes, vous revintes, ils revinrent; que je revinsse, que tu revinsses*, etc.

Ces verbes prennent également deux **n** devant un **e** muet: *que je soutienne, que tu soutiennes, qu'il soutienne, que nous soutenions, que vous souteniez, qu'ils soutiennent*.

**193. Impératif.**—La seconde personne du singulier de l'impératif est la même que la seconde du présent de l'indicatif, sans autre changement que la suppression de l'**s** à la première conjugaison: *aime, finis, reçois, rends*. Quatre verbes sont exceptés: *avoir, être, aller* et *savoir*, qui font: *aie, ayons, ayez; sois, soyons, soyez; va, allons, allez; sache, sachons, sachez*.

**194.** Les temps des verbes ont pour finales au pluriel **ons, ez, nt**: *nous aimons, vous finissez, ils reçoivent, ils rendaient, ils rendront*. Excepté *être, dire, faire*, et leurs composés, qui font au présent de l'indicatif: *vous êtes, vous dites, vous faites*.

Quant au passé défini, la première et la seconde personne du pluriel sont terminées par **mes, tes**: *nous aimâmes, vous finîtes*.

**195.** Tous les verbes qui ont *oir* pour son final s'écrivent sans un **e** muet à la fin, excepté les verbes *boire* et *croire*.

193. Comment s'écrit la seconde personne du singulier de l'impératif?

194. Quelles sont les fina-

les, au pluriel, de tous les temps des verbes?

195. Comment s'écrivent à l'infinitif les verbes qui ont *oir* pour son final?

## TEMPS COMPOSÉS.

196. On trouve la lettre finale du participe passé masculin, et conséquemment la finale du verbe dans ses temps composés, en se demandant comment il fait au féminin; ainsi, *fait, reçu, pris, couvert*, font au féminin *faite, reçue, prise, couverte*. Retrancher l'*e* muet et vous avez la terminaison du participe au masculin. Il faut excepter *absoute* et *dissoute*, qui font au masculin *absous, dissous*.

## Difficultés particulières.

197. **Cet, c'est, s'est, sais ou sait.**—**Cet**, adjectif démonstratif, est toujours suivi d'un nom ou d'un adjectif et d'un nom: **cet enfant, cet intéressant journal**.

**C'est** peut aussi être suivi d'un nom, mais ce nom est déjà déterminé: **c'est un enfant; c'est l'objet de mon voyage**. Le sens permet toujours de remplacer *c'est* par *cela est*: *cela est un enfant, cela est l'objet de mon voyage*. On ne pourrait pas faire subir à *cet* une semblable transformation.

**S'est** fait toujours partie d'un verbe pronominal: *un homme s'est promené; Mademoiselle de Verchères s'est distinguée par son courage héroïque*. Pour distinguer *s'est* de ses homonymes, il suffit donc de conjuguer le verbe dont il fait partie: *je me suis promené, tu t'es promené, il s'est promené, etc.; je me suis distingué, tu t'es distingué, elle s'est distinguée*.

**Sais ou sait** est le singulier de l'indicatif présent du verbe *savoir*: *il sait écrire, je sais ma leçon*. On

196. De quelle manière, dans les temps composés, trouve-t-on la lettre finale du participe passé masculin?

197. Quelle distinction faites-vous entre *cet, c'est, s'est*, et *sais ou sait*?

voit qu'il s'agit dans ces cas du verbe *savoir*, car on peut dire : *savoir écrire, savoir sa leçon*.

198. **Ne, n'.**—Après *on, rien, l'un, etc.*, l'emploi de la négation **ne** est l'objet d'une certaine difficulté. Il suffit pour la vaincre de mettre la phrase au pluriel : *on n'appréhende rien quand on a fait son devoir; on a souvent besoin d'un plus petit que soi*. On peut dire : *nous n'appréhendons rien quand nous avons fait notre devoir; nous avons souvent besoin d'un plus petit que nous*. D'où l'on voit que le sens ne réclame la négation qu'à *on n'appréhende, etc.*

199. **A, à.**—Le premier est verbe et peut se tourner en *avoir* : *Salaberry a triomphé, avoir triomphé; l'alouette a chanté, avoir chanté*; **à**, préposition, prend toujours un accent grave et ne peut se tourner en *avoir* : *il se décide à partir; on le donnera à d'autres*. On ne peut dire : *avoir partir, avoir d'autres*.

200. **Et, est, aie ou ait, etc.**—La conjonction **et** sert à unir un mot à un autre mot, un membre de phrase à un autre membre de phrase; on ne peut conjuguer **et** ni le remplacer par *être*, et c'est ce qui le fait toujours distinguer du verbe *est*.

**Est** est une des formes du verbe *être* (3<sup>e</sup> pers. sing. de l'ind. présent) : *Louisbourg est pris; il est malade*. On peut dire : *être pris, être malade; je suis pris, je suis malade*. Le sens démontre clairement qu'il s'agit ici du verbe *être*.

198. Donnez un moyen de reconnaître l'emploi de la négation *ne* et *n'*.

199. Comment distingue-t-on *a* verbe de *à* préposition?

200. Dites l'emploi et établissez la distinction des homonymes suivants : *et, est, ait, aie, etc.*

**Aie, aies, ait, aient** sont différentes formes du verbe *avoir* (impératif ou subj. présent) : *crois-tu qu'il ait la permission? avant que j'aie reçu la réponse, tu seras loin d'ici*. On peut dire : **avoir** la permission, **avoir** reçu la réponse. D'où je conclus que dans ces deux cas, c'est *avoir* que l'on doit employer.

201. REMARQUE.—Lorsque *être* et *avoir* sont conjugués seuls, on dit : *le verbe être, le verbe avoir*; s'ils sont conjugués avec un autre verbe, on leur donne le nom d'*auxiliaires* : *l'auxiliaire être, l'auxiliaire avoir*.

202. L'infinitif et le participe des verbes de la 1<sup>re</sup> conjugaison, ayant le même son final, sont souvent une cause d'embarras pour les élèves. On établit la distinction en substituant à ces verbes en *er* un des verbes quelconques des trois autres conjugaisons.

Dans : *il va chanter*, c'est l'infinitif qu'exige le sens, car on peut dire : *il va courir, il va boire*. Dans : *il a chanté*, c'est le participe passé, car on dirait : *il a couru, il a bu*.

203. **On, ont**.—Le premier est un pronom indéfini, l'autre est la troisième personne plurielle de l'indicatif du verbe *avoir*. Le pronom **on** peut se remplacer par *quelqu'un* : *on chante, on a répondu*, c'est-à-dire *quelqu'un chante, quelqu'un a répondu*.

**Ont** est une des formes du verbe *avoir* : *nos ancêtres ont lutté; ils ont triomphé*; on peut dire *avoir lutté, avoir triomphé*.

201. Que remarquez-vous sur *être* et *avoir* conjugués seuls ou avec un autre verbe?

202. Établissez la distinction entre les infinitifs et les

participes passés de la 1<sup>re</sup> conjugaison.

203. Comment distingue-t-on *on* pronom indéfini, de *ont* troisième personne plurielle de l'indicatif du verbe *avoir*?

CHAPITRE VI  
DU PARTICIPE

204. Le *participe* est ainsi appelé parce que c'est un mot qui *participe*, qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif; il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le complément: **aimant Dieu, aimé de Dieu.** Il tient de l'adjectif en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte: *des enfants aimés de leurs maîtres; un vieillard respecté.*

205. Il y a deux sortes de participes: le *participe présent*, terminé en **ant** et toujours invariable. *ils partirent en chantant.*

Et le *participe passé*, qui a diverses terminaisons et peut varier: *j'ai lu et admiré l'histoire de mon pays; la carrière de Montcalm s'est glorieusement terminée.*

Du participe présent

206. RÈGLE.—Le *participe présent* est toujours invariable, c'est-à-dire qu'il ne s'accorde jamais ni en genre ni en nombre avec le mot auquel il se rapporte: *heureux les enfants aimant Dieu; j'admire nos armées combattant pour la patrie.*

207. Ne confondez pas le *participe présent* avec l'*adjectif verbal*, qui est aussi terminé en **ant**; celui-ci, comme tous les adjectifs, s'accorde en genre

204. Pourquoi le participe est-il ainsi appelé?

205. Combien y a-t-il de sortes de participes?

206. Dites la règle du participe présent.

207. Que remarquez-vous sur le participe présent et l'adjectif verbal?

et en nombre avec le mot qu'il qualifie : *des hommes obligeants, des femmes obligeantes.*

208. Le participe présent marque l'action, et l'adjectif verbal, l'état : *elle était seule, errant sur le rivage ; il y avait autrefois au Canada de nombreuses tribus errantes.*

209. Le mot en **ant** marque l'action, c'est-à-dire est *participe présent* :

1° Lorsqu'il a un complément direct : *on n'aime pas les personnes contrariant tout le monde ;*

2° Lorsqu'il est précédé de la préposition *en* : *les jeunes gens se forment l'esprit en lisant de bons livres ;*

3° Lorsqu'on peut le remplacer par un autre temps du verbe : *j'ai vu ces enfants courant dans la prairie (c'est-à-dire qui couraient dans la prairie).*

210. On reconnaît que le mot en *ant* est *adjectif verbal* quand on peut le remplacer par un autre adjectif quelconque : *on aime les enfants obéissants (les enfants sages, laborieux) ; les gens méprisants (ou fiers, dédaigneux) sont toujours détestés.*

### Du participe passé.

#### RÈGLES GÉNÉRALES.

211. 1<sup>re</sup> RÈGLE.—Le participe passé employé *sans auxiliaire* s'accorde, comme l'adjectif qualificatif, en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : *un enfant puni, des enfants*

208. Que marquent le participe présent et l'adjectif verbal ?

209. A quoi reconnaît-on que le mot en *ant* marque l'action, c'est-à-dire est participe présent ?

210. A quoi reconnaît-on que le mot en *ant* marque l'état, c'est-à-dire est adjectif verbal ?

211. Quelle est la règle du participe passé employé *sans auxiliaire* ?

punis ; *une campagne cultivée, des campagnes cultivées.*

212. 2<sup>e</sup> RÈGLE.—Le participe passé employé avec l'auxiliaire *être* s'accorde avec le sujet du verbe : *ces enfants sont chéris de leur maître ; la victoire de Châteauguay fut remportée en 1813.*

213. 3<sup>e</sup> RÈGLE.—Le participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec le complément direct, s'il en est précédé, et reste invariable, si le complément direct est après, ou s'il n'y en a pas de cette nature.

Ainsi l'on écrit :

Avec accord :

Sans accord :

*Lisez la lettre que j'ai écrite. J'ai écrit une lettre.*

*Ma fille, on t'a punie.*

*On a puni ma fille.*

*Quelle joie j'ai éprouvée !*

*J'ai éprouvé de la joie.*

*Les batailles que d'Iberville a gagnées.....*

*D'Iberville a gagné des batailles.*

#### PARTICIPE DES VERBES PRONOMINAUX.

214. Dans les verbes pronominaux, l'auxiliaire *être* est mis pour *avoir* ; les participes de ces verbes suivent, par conséquent, la règle du participe employé avec l'auxiliaire *avoir*. Ainsi l'on écrira avec accord :

*Elle s'est trompée.* (Elle a trompé qui ? *Se* mis pour *elle*).

*Nous nous sommes égarés.* (Nous avons égaré qui ? *Nous*).

212. Quelle est la règle du participe passé employé avec l'auxiliaire *être* ?

213. Quelle est la règle du

participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* ?

214. Quelle est la règle du participe des verbes pronominaux ?

*Les Hurons et les Iroquois se sont combattus* (Ils ont combattu qui? *Se mis pour eux*).

Mais on écrira sans accord, soit parce que le complément direct est après le participe, soit parce qu'il n'y en a point:

*Ils se sont adressé une lettre.* (*Se est mis pour à eux*).

*Vous vous êtes fait illusion.* (*Vous est mis pour à vous*).

*Plusieurs formes de gouvernement se sont succédé depuis la Cession.* (*Se est mis pour à elles*).

215. On écrira avec le participe invariable: *nous nous sommes plu*; *vous vous êtes nui*; *ils se sont ri de vos menaces*, parce que ces verbes pronominaux sont formés de verbes neutres, lesquels n'ont jamais de complément direct.

216. REMARQUE.—Les verbes *essentiellement* pronominaux, comme *s'abstenir*, *se repentir*, *se souvenir*, *s'en aller*, etc., auxquels il faut joindre *se douter*, *se prétendre*, *s'échapper*, sont toujours variables au participe passé, attendu qu'ils ont toujours pour complément direct leur second pronom, lequel précède le participe. On écrira donc avec accord: *vous vous êtes abstenus*; *nous nous sommes repentis*; *elles se sont emparées*; *ils s'en sont tous allés* (1).

217. Le verbe *essentiellement* pronominal *s'arroger* fait seule exception. On écrira: *ils se sont arrogé des droits*, sans accord; mais on écrira avec accord: *les droits qu'ils se sont arrogés*, à cause du complément direct *que*, placé avant le participe.

215. Que remarquez-vous sur le participe passé des verbes pronominaux formés de verbes neutres?	sur les verbes essentiellement pronominaux?
216. Que remarquez-vous	217. Que remarquez-vous sur le verbe pronominal <i>s'arroger</i> ?

(1) Dans les temps composés du verbe *s'en aller*, le pronom *en* se met toujours avant l'auxiliaire. Dites donc: *je m'en suis allé*, *tu t'en étais allé*, et non pas *je me suis allé*, *tu t'étais en allé*.

DES PARTICIPES **excepté, supposé, passé, etc.**

218. Les participes *excepté, supposé, passé, vu, approuvé, certifié, attendu, compris*, etc., sont invariables quand ils précèdent le nom, et varient quand ils le suivent.

Ainsi l'on écrira :

Sans accord :

**Excepté** *mes amis.*

**Supposé** *ces raisons.*

**Passé** *cette heure.*

**Approuvé** *l'écriture.*

Avec accord :

*Mes amis* **exceptés.**

*Ces raisons* **supposées.**

*Cette heure* **passée.**

*L'écriture* **approuvée.**

## PARTICIPE DES VERBES UNIPERSONNELS.

219. Le participe d'un verbe unipersonnel ou pris unipersonnellement est toujours invariable : *la di-sette qu'il y a eu ; les chaleurs qu'il a fait.*

## PARTICIPE SUIVI D'UN INFINITIF.

220. Le participe passé suivi immédiatement d'un infinitif s'accorde en genre et en nombre quand il a pour complément direct *le pronom qui précède*, et reste invariable, s'il a pour complément direct *l'infinitif qui suit*.

Le pronom est complément direct du participe toutes les fois que le nom dont il tient la place fait l'action exprimée par l'infinitif ; alors on peut tourner cet infinitif en participe présent : *les dames que*

218. Que remarquez-vous sur les participes *excepté, supposé, passé, vu*, etc. ?

219. Quelle est la règle du participe des verbes unipersonnels ?

220. Quelle est la règle du participe passé suivi immédiatement d'un infinitif ?— Dans quel cas le pronom est-il complément direct du participe ?

*j'ai entendues chanter; les élèves que j'ai vus étudier; les blés que j'ai vus mûrir.*

On voit évidemment qu'ici les *dames*, les *élèves*, les *blés*, font l'action de *chanter*, d'*étudier*, de *mûrir*; car on peut dire: *j'ai entendu les dames chanter* ou *chantant*; *j'ai vu les enfants étudier* ou *étudiant*; *j'ai vu les blés mûrir* ou *mûrissant*. Par conséquent, accord.

Mais on écrira: *les héros que j'ai entendu louer par les orateurs; les paysages canadiens que j'ai vu peindre; les pommes que tu as laissé voler.*

Ici les mots *héros*, *paysages*, *pommes*, ne peuvent faire l'action de *louer*, *peindre*, *voler*, car le sens ne permet pas de dire: *j'ai entendu les héros louer*; *j'ai vu les paysages peindre*; *tu as laissé les pommes voler*; par conséquent, il n'y a point d'accord.

221. REMARQUE.—Le participe *fait*, suivi d'un infinitif, est toujours invariable: *les arbres que nous avons fait planter, tu les as fait arracher.*

PARTICIPE SUIVI D'UNE PRÉPOSITION ET D'UN  
INFINITIF.

222. Quand il se trouve une préposition entre le participe et l'infinitif, le participe s'accorde s'il a pour complément direct le nom ou le pronom qui précède, et reste invariable si ce complément appartient à l'infinitif.

*Voilà les livres que vous lui avez recommandé d'apporter.*

Avez-vous recommandé *les livres*? Avez-vous recommandé *d'apporter* les livres? Le sens est: *vous avez recommandé d'apporter les livres*. Le complément direct *livres* appartient à *apporter*; *recommandé* est donc invariable.

221. Que remarquez-vous sur le participe *fait*?

222. Quelle est la règle du participe passé suivi d'une préposition et d'un infinitif?

*Voilà la route que j'ai résolu de suivre.*

Ai-je résolu *la route*? Ai-je résolu *de suivre la route*?  
Le sens est: *j'ai résolu de suivre la route*. Le complément direct *route* appartient à l'infinitif; *résolu* est donc invariable.

*La flotte anglaise, que la bravoure de Frontenac a contrainte de repartir,.....*

A-t-on contraint *la flotte de repartir*? A-t-on contraint *de repartir la flotte*? Le sens est: *on a contraint la flotte de repartir*. On a contraint quoi? *la flotte*; *flotte* étant le complément direct de *contraint*, il y a donc accord avec ce participe.

223. REMARQUE.—L'infinitif est quelquefois sous-entendu à la suite des verbes *pouvoir, devoir, vouloir*, et de quelques autres.

*Je lui ai porté tous*  $\left\{ \begin{array}{l} \text{que j'ai pu,} \\ \text{que j'ai dû,} \\ \text{que j'ai voulu.} \end{array} \right\}$  (lui porter).  
*les secours*

Dans ce cas, le participe est invariable, parce qu'il a pour complément direct l'infinitif sous-entendu.

Mais on dira avec accord: *il m'a payé les sommes qu'il m'a dues*, parce qu'ici il n'y a pas d'infinitif sous-entendu.



## CHAPITRE VII

### DE L'ADVERBE

224. L'*adverbe* est un mot invariable qui modifie ou un verbe: *il parle savamment*; ou un adjectif: *il est très savant*; ou un autre adverbe: *il a parlé fort savamment*. On le nomme *adverbe*, parce qu'il accompagne le plus souvent un *verbe*.

223. Que remarquez-vous sur les participes des verbes *pouvoir, devoir, vouloir*?

224. Qu'est-ce que l'adverbe?

**225.** Les principaux adverbessont :

1° Adverbes de **temps** : *alors, aujourd'hui, aussitôt, autrefois, demain, encore, hier, jadis, jamais, longtemps, quelquefois, souvent, tard, tôt, toujours, etc.* ;

2° de **lieu** : *ailleurs, alentour, dedans, dehors, dessus, ici, là, où, partout, y, etc.* ;

3° d'**ordre** : *d'abord, ensuite, premièrement, puis, secondement, etc.* ;

4° de **comparaison** : *aussi, autant, mieux, moins, plus, etc.* ;

5° de **quantité** : *assez, beaucoup, davantage, moins, peu, tant, trop, etc.* ;

6° d' et de **négation** : *assurément, certainement, ne pas, ne point, non, nullement, oui, etc.* ;

7° de **manière** : *bien, mal, méchamment, poliment, prudemment, sagement, vite, etc.*

**226.** On appelle *locution adverbiale* un assemblage de mots remplissant la fonction d'adverbe ; tels sont : *à peu près, peu à peu, sans cesse, au hasard, tout à coup, tour à tour, sur-le-champ, de nouveau, à tort et à travers, etc.*

**227.** On met un accent grave sur *là*, adverbe de lieu : *je vais là*. On ne met point d'accent sur *la*, article, ni sur *la*, pronom : *la gloire, Dollard la conquit*.

**228.** Un adverbe en *ment* équivaut toujours à une préposition suivie d'un nom. Ainsi : *prudemment* signifie *avec prudence* ; *lentement*, *avec lenteur* ; *docilement*, *avec docilité*.

225. Quels sont les principaux adverbessont ?

226. Qu'appelle-t-on *locution adverbiale* ?

227. Que remarquez-vous sur *là* ?

228. A quoi équivaut un adverbe en *ment* ?

## CHAPITRE VIII

## DE LA PRÉPOSITION

229. La *préposition* est un mot invariable qui établit un rapport entre le mot qui la précède et celui qui la suit. Quand je dis : *la prise de Chouaguen*; *se promener dans le jardin*; *de* marque le rapport qu'il y a entre *prise* et *Chouaguen*; *dans*, celui qu'il y a entre *se promener* et *jardin* : *de* et *dans* sont des prépositions.

230. Les principales prépositions sont : *à, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, dès, devant, en, entre, envers, outre, par, parmi, pendant, pour, sans, selon, sous, sur, vers, voici, voilà.*

231. On nomme *locution prépositive* un assemblage de mots faisant l'office d'une préposition ; tels sont : *à côté de, à cause de, à l'égard de, à travers, auprès de, autour de, en faveur de, par-dessus, près de, quant à, etc.*

232. REMARQUE.—Ne confondez pas *à*, préposition, avec *a*, troisième personne du verbe *avoir* ; le premier prend un accent grave : *je vais à Québec* ; le second s'écrit sans accent : *il a froid, il a dormi.*

229. Qu'est-ce que la préposition ?

230. Quelles sont les prépositions les plus usitées ?

231. Qu'appelle-t-on *locution prépositive* ?

232. Comment distingue-t-on *à*, préposition, de *a*, verbe ?

CHAPITRE IX  
DE LA CONJONCTION

233. La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier les différents membres d'une phrase. Quand je dis : *Aimons Dieu, car il est bon*, le mot *car* est une conjonction qui sert à lier le premier membre de la phrase, *aimons Dieu*, avec le second, *il est bon*.

234. Les conjonctions les plus usitées sont : *car, cependant, comme, donc, et, lorsque, mais, néanmoins, ni, or, ou, pourquoi, pourtant, puisque, quand, que, quoique, si, sinon, toutefois*.

235. On appelle *locution conjonctive* plusieurs mots réunis faisant l'office d'une conjonction ; tels sont : *afin que, ainsi que, au surplus, c'est pourquoi, en conséquence, parce que, pourvu que, tandis que, etc.*

236. REMARQUE.—Ne confondez pas *ou*, adverbe, qui prend un accent grave, avec *ou*, conjonction, qui n'a pas d'accent. *Ou*, conjonction, équivaut à *ou bien* : *dites-moi où mourut Champlain; c'est lui ou (ou bien) son frère*.

237. *Que* est pronom relatif, adverbe ou conjonction.

Il est *pronom relatif* lorsqu'il a un antécédent, et alors on peut le tourner par *lequel, laquelle, etc.* : *j'ai reçu le livre que j'attendais depuis si longtemps*.

Il est *adverbe* lorsqu'il signifie *combien* : *que la nature canadienne est belle!*

Il est *conjonction* quand il est placé après un verbe et qu'il ne peut pas se tourner par *lequel, laquelle, etc.* : *je désire que tu restes; tout prouve que Dieu existe*.

233. Qu'est-ce que la conjonction?

234. Quelles sont les conjonctions les plus usitées?

235. Qu'appelle-t-on *locution conjonctive*?

236. Comment distingue-t-on *où*, adverbe, de *ou*, conjonction?

237. Que remarquez-vous sur *que*?

## CHAPITRE X

### DE L'INTERJECTION

238. L'*interjection* est un mot invariable qui sert à exprimer les sentiments vifs et subits de l'âme, tels que la joie, la douleur, l'admiration, la surprise, etc.

239. Les principales interjections sont :

Pour exprimer la joie : *ah ! bon !*

Pour exprimer la douleur : *ah ! hélas ! aïe !*

Pour exprimer la crainte : *ha ! hé !*

Pour exprimer la surprise : *ho ! bah !*

Pour exprimer l'aversion : *fi ! fi donc !*

Pour exprimer l'admiration : *ah ! oh ! eh !*

Pour appeler : *holà ! hé ! hein !*

Pour interroger : *hé bien !*

Pour imposer silence : *chut ! paix ! silence !*

#### Emploi des majuscules.

240. Il faut commencer par une *majuscule* ou grande lettre le premier mot d'un discours, chaque phrase après un point, chaque vers, les noms des êtres moraux personnifiés.

*Noble et tendre Amitié, je chante ton empire.*

(Ducis).

*La Mollesse, à ces mots, sur un bras se relève.*

(Boileau).

241. On commence aussi par une majuscule tous les noms propres : *Papineau, Lafontaine, Louis, Ottawa.*

238. Qu'est-ce que l'interjection?

239. Nommez les principales interjections.

240. Dans quelle occasion

emploie-t-on une *majuscule* ou grande lettre?

241. Quels mots commence-t-on encore par une *majuscule*?

242. Il faut comprendre sous le titre de noms propres les noms de pays, de villages, de fleuves, de montagnes, de rivières; les noms de constellations, de navires, de peuples: *les Français, les Canadiens*, à moins qu'ils ne soient employés adjectivement: *le peuple américain; la nation anglaise*.

### Signes orthographiques.

243. Les *signes orthographiques* sont: les *accents*, l'*apostrophe*, la *cédille*, le *trait d'union*, et le *tréma*.

Il y a trois sortes d'accents. (Voir page 8).

244. L'*apostrophe* (') est un petit signe qui marque la suppression d'une voyelle. Ainsi l'on dit: *l'espoir, l'envie, l'orgueil*, pour ne pas dire: *le espoir, la envie, le orgueil*, ce qui serait désagréable et dur à l'oreille.

245. La *cédille* (,) est un petit signe que l'on place sous le *c* devant *a, o, u*, pour avertir qu'il se prononce comme *ss*. Ainsi dans *façon*, prononcez comme s'il y avait *fasson*, et non pas *faquon*.

246. Le *trait d'union* (-) est un petit signe qui sert à unir deux ou plusieurs mots entre eux: *chef-d'œuvre, nouveau-né, c'est-à-dire*.

247. Le *tréma* (¨) est un double point que l'on met sur certaines voyelles: *Noël, naïf, Saül*.

242. Quels noms faut-il comprendre sous le titre de noms propres?

243. Quels sont les signes orthographiques?

244. Qu'est-ce que l'*apostrophe*?

245. Qu'est-ce que la *cédille*?

246. Qu'est-ce que le *trait d'union*?

247. Qu'est-ce que le *tréma*?

## NOTIONS DE SYNTAXE

## ANALYSE LOGIQUE.

248. L'*analyse logique* est la décomposition des phrases en propositions.

249. On appelle *proposition* l'énonciation d'un jugement.

Quand je dis : *Dieu est puissant*, il y a là une proposition parce qu'il y a un jugement; en effet, j'affirme que la manière ou la qualité d'être puissant appartient à Dieu.

250. Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel, c'est-à-dire à tout autre mode qu'à l'infinitif.

251. La proposition a trois parties essentielles : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

## DU NOM

## DU GENRE.

## Sont masculins :

Abîme.	Artifice.	Estomac.	Obélisque.
Abreuvoir.	Atome.	Évangile.	Ongle.
Âge.	Autel.	Exemple.	Orage.
Air.	Automne.	Exorde.	Organe.
Angle.	Eclair.	Hémisphère.	Ouvrage.
Antre.	Eloge.	Hospice.	Pétale.
Appétit.	Épiderme.	Incendie.	Ulcère.
Argent.	Érable.	Indice.	Ustensile.
Arrosoir.	Espace.	Ivoire.	Vivres.

248. Qu'est-ce que l'analyse logique?

249. Qu'appelle-t-on *proposition*?

250. Combien y a-t-il de

propositions dans une phrase?

251. Désignez les trois parties essentielles d'une proposition.

## Sont féminins :

Agrafe.	Argile.	Enclume.	Oasis.
Aire.	Armoire.	Essence.	Ouïe.
Alcôve.	Artère.	Horloge.	Outre.
Ancre.	Atmosphère.	Idole.	Paroi.
Apostrophe.	Dinde.	Nacre.	Patère.
Araignée.	Ecritoire.	Offre.	Sentinelle.

## NOMS DES DEUX GENRES.

252. **Aigle**, oiseau, est masculin : *l'aigle fier et courageux*. Dans le sens d'enseigne, d'armoiries, il est féminin : *les aigles romaines, l'aigle impériale*.

253. **Amour**, **délice** et **orgue** sont masculins au singulier et féminins au pluriel : *un fcl amour, de folles amours; un grand délice, de grandes délices; un bel orgue, de belles orgues*.

254. **Enfant** est masculin s'il désigne un garçon : *voilà un bel enfant*; il est féminin s'il se dit d'une fille : *quelle charmante enfant!*

255. **Gens** veut au masculin tous ses correspondants : *tous les gens sensés*. Cependant si l'adjectif qui précède immédiatement le mot gens n'a pas la même terminaison pour les deux genres, le féminin est de rigueur : *toutes les sottés gens*; mais on dirait : *tous les braves gens, tous les habiles gens*. **Gens** veut aussi le masculin dans *gens d'affaires, gens de lettres, gens de robe*, etc.

256. **Hymne**, chant d'église, est féminin : *les belles hymnes de la Fête-Dieu*. Dans tout autre sens,

252. Que remarquez-vous sur *aigle*?

253. Que remarquez-vous sur *amour, délice et orgue*?

254. Que remarquez-vous sur *enfant*?

255. Que remarquez-vous sur *gens*?

256. Que remarquez-vous sur *hymne*?

il est masculin : *l'hymne national des Canadiens français.*

## DU NOMBRE.

257. **Cieux** est le pluriel ordinaire de **ciel** ; cependant on écrit *ciels* dans *ciels de lit, ciels de carrière, ciels de tableaux*, et dans le sens de climat : *le Canada est sous un des ciels les plus salubres.*

258. **Œil** fait **yeux** au pluriel : *des yeux noirs, des yeux bleus.* On dit aussi : *les yeux de la soupe, du fromage.* L'Académie n'admet guère le pluriel *œils* que dans *œils-de-bœuf* (fenêtres rondes), *œils-de-ghat, œils-de-serpent, etc.*

259. Le pluriel d'**aïeul** est **aïeux**, quand il ne s'agit que des ancêtres en général : *nos aïeux étaient plus simples que nous ; ce droit lui vient de ses aïeux.* Et **aïeuls** s'il désigne le grand-père maternel et le grand-père paternel : *il possède encore ses deux aïeuls.*

## NOMS PROPRES.

260. On ne doit pas dénaturer l'orthographe des noms propres ; ainsi on écrira sans *s* : *Les Corneille, les Molière, les Racine, les La Fontaine ont illustré le siècle de Louis XIV.*

Ils deviennent noms communs s'ils désignent des individus semblables à ceux dont on rappelle le nom, et alors ils prennent la marque du pluriel. *Les Corneilles et les Racines sont rares, c'est à-dire les poètes semblables à Corneille et à Racine.*

Cependant on écrit généralement au pluriel : *Les Césars, les Bourbons, les Condés, les Stuarts, etc.,* parce que ces

257. Quel est le pluriel de *ciel*?

258. Quel est le pluriel de *œil*?

259. Quel est le pluriel d'*aïeul*?

260. Quelle est l'orthographe des noms propres?

dénominations sont moins des noms propres que des titres communs à certaines familles illustres, à certaines classes d'hommes.

## DES NOMS COMPOSÉS.

261. On appelle **noms composés** ceux qui sont formés de plusieurs mots, comme *tête-à-tête*, *oiseau-mouche*, *belle-mère*, etc.

262. Parmi les mots qui entrent dans les noms composés, le *nom* et l'*adjectif* sont les seuls susceptibles de prendre la marque du pluriel; mais ils ne la prennent pas toujours.

263. PREMIÈRE RÈGLE.—Quand un nom composé est formé d'un nom et d'un adjectif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel: *un coffre-fort*, *des coffres-forts*; *une basse-taille*, *des basses-tailles*.

264. DEUXIÈME RÈGLE.—Quand un nom composé est formé de deux noms, ils prennent tous les deux la marque du pluriel: *un chef-lieu*, *des chefs-lieux*; *un chou-fleur*, *des choux-fleurs*.

265. TROISIÈME RÈGLE.—Quand un nom composé est formé de deux noms unis par une préposition, le premier seul prend la marque du pluriel: *un ver à soie*, *des vers à soie*; *un chef-d'œuvre*, *des chefs-d'œuvre*.

266. QUATRIÈME RÈGLE.—Quand un nom composé est formé d'un nom joint à un verbe ou à un adverbe, ou à une préposition, le nom seul prend la

261. Donnez la définition des noms composés.

262. Tous les mots qui entrent dans les noms composés prennent-ils la marque du pluriel?

263. Dites la première règle d'un nom composé.

264. Dites la deuxième règle.

265. Dites la troisième règle.

266. Dites la quatrième règle.

marque du pluriel : *un tire-bottes, un cure-dents*, c'est-à-dire des objets qui servent à tirer les bottes, à curer les dents.

Cette règle, comme celles qui précèdent, a beaucoup d'exceptions. On doit consulter le sens et regarder si la décomposition amène la pluralité. Ainsi on écrira : *des appuis-main* (des appuis pour la main), *des Hôtels-Dieu* (des Hôtels de Dieu), *des coq-à-l'âne* (discours sans suite où l'on passe du coq à l'âne), *des serre-tête* (coiffes qui serrent la tête), *des gagne-pain* (des métiers pour gagner son pain).

267. CINQUIÈME RÈGLE.—Un nom composé formé de mots invariables ne prend, en aucune de ses parties, la marque du pluriel : *des passe-partout, des ouï-dire, des qu'en-dira-t-on*, etc.

#### NOMS PRÉCÉDÉS D'UNE PRÉPOSITION.

268. Le nom précédé d'une préposition se met au singulier, s'il y a unité dans l'idée ; il se met au pluriel, s'il éveille à l'esprit l'idée de plusieurs objets.

#### EXEMPLES DU SINGULIER :

*Un sac de blé* (c'est-à-dire un sac rempli avec du blé).

*Aller de ville en ville* (aller d'une ville à une autre ville).

*Un chapeau de paille* (un chapeau fait avec de la paille).

*Un marchand de vin* (c'est-à-dire qui vend du vin).

267. Dites la cinquième règle.

268. Quelle est la règle du nom précédé d'une préposition ?

## EXEMPLES DU PLURIEL :

*Une boîte de bonbons* (une boîte remplie de bonbons).

*Un bouquet de roses* (un bouquet fait de plusieurs roses).

*Se nourrir de fruits* (se nourrir avec des fruits).

*Une assiettée d'olives* (une assiette remplie d'olives).

## DE L'ARTICLE

269. On emploie *du, des, de la, de l'* avant un nom qui désigne une partie d'un tout, une partie des objets : *donnez-moi du pain, des plumes, de la bière, de l'argent, c'est-à-dire une certaine quantité de pain, de plumes, de bière, d'argent.*

Mais si le nom désignant une partie d'un tout est précédé d'un adjectif, l'article se remplace par **de** : *notre histoire renferme de grandes actions, j'ai bu de bon vin*, et non pas *des grandes actions, du bon vin.*

## DE L'ADJECTIF

## ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

270. L'adjectif *feu* ne prend le féminin que lorsqu'il précède immédiatement le nom : *la feue reine, sa feue tante.* Mais on écrira sans accord : *feu la reine Victoria, feu votre tante.*

271. L'adjectif *nu* est invariable placé avant les noms *tête, bras, pieds, jambes* : *nu-pieds, nu-tête.* Hors de là, il varie : *il marchait pieds nus sur la neige.*

269. Quand emploie-t-on *du, des, de la, de l'*?—Quand est-ce qu'on remplace l'article par *de*?

270. Que remarquez-vous sur l'adjectif *feu*?

271. Que remarquez-vous sur l'adjectif *nu*?

272. *Demi* est invariable quand il est placé devant le nom : *une demi-heure* ; placé après le nom, il s'accorde, mais seulement en genre : *deux heures et demie, trois pieds et demi*.

273. Les adjectifs employés adverbialement sont toujours invariables.

*L'expédition de Walker coûta cher aux Anglais* (chèrement).

*Ces enfants chantent juste* (avec justesse).

*Trancher net la difficulté* (trancher nettement).

#### ADJECTIFS NUMÉRAUX.

274. *Vingt* et *cent* prennent la marque du pluriel quand ils sont précédés d'un adjectif numéral qui les multiplie : *quatre-vingts hommes; les trois cents Voltigeurs canadiens*.

*Vingt* et *cent*, quoique multipliés, restent invariables s'ils sont suivis d'un autre nombre : *quatre-vingt-trois soldats, trois cent dix élèves*.

*Vingt* et *cent* employés pour *vingtième, centième*, sont également invariables : *chapitre quatre-vingt, l'an cinq cent*, c'est-à-dire : *chapitre quatre-vingtième, l'an cinq centième*.

275. *Mille* est invariable quand il signifie dix fois cent : *trois mille soldats, dix mille francs*.

*Mille*, mesure de chemin, est nom et prend s au pluriel : *je demeure à trois milles de Montréal*. Dans la date des années, depuis l'ère chrétienne, on écrit *mil* : *la Confédération canadienne date de mil huit cent soixante-sept*. Mais on écrira : *le déluge arriva l'an du monde mille six cent cinquante-six*.

272. Que remarquez-vous sur *demi*?

273. Quelle est la règle des adjectifs employés adverbialement?

274. Quelle est la règle de *vingt* et *cent*?

275. Quelle est la règle de *mille*?

## ADJECTIFS INDÉFINIS.

276. **Tout**, signifiant *chaque* ou *la totalité*, est adjectif et s'accorde avec le nom ou le pronom qu'il modifie : **tout homme, toute femme**, c'est-à-dire *chaque homme, chaque femme*; *ces enfants sont tous instruits, ces personnes sont toutes instruites*, c'est-à-dire *en totalité, sans exception*.

**Tout**, signifiant *quelque, tout à fait, entièrement*, est adverbe, et par conséquent invariable : **tout spirituels qu'ils sont; une mère tout affligée; nos habits sont tout neufs**.

**Tout**, quoique adverbe, varie par euphonie, devant un adjectif ou un participe féminin commençant par une consonne ou une *h* aspirée : *elle est toute stupéfaite; elles sont toutes déconcertées*.

277. **Quelque** s'écrit de trois manières :

1° Lorsqu'il est suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots : **quel que**; alors *quel*, adjectif, s'accorde avec le sujet du verbe, et *que*, conjonction, est invariable : **quels que soient vos talents; quelle que soit votre mémoire**.

2° Suivi d'un nom seul, ou d'un adjectif et d'un nom, *quelque* s'écrit en un mot, et, comme adjectif, s'accorde en nombre avec ce nom : *j'ai rencontré quelques personnes; prêtez-moi quelques bons livres; Dollard partit avec quelques braves compagnons*.

3° Suivi d'un adjectif, d'un participe ou d'un adverbe, *quelque* s'écrit également en un mot, mais alors il est adverbe et reste invariable : **quelque sa-**

276. Quelle est la règle de *tout*?

277. De combien de manières s'écrit *quelque*? — Comment s'écrit *quelque* suivi d'un verbe? — Comment s'é-

crit *quelque* suivi d'un nom seul, ou d'un adjectif et d'un nom? — Comment s'écrit *quelque* suivi d'un adjectif, d'un participe ou d'un adverbe?

vants qu'ils paraissent; quelque affaiblie que fût la colonie en 1756, elle résista héroïquement.

278. **Même** est adjectif ou adverbe. Il est adjectif et conséquemment variable :

1° Quand il précède immédiatement le nom : *les mêmes vertus* ;

2° Quand il est placé après un pronom ou un seul nom : *les sauvages mêmes reconnaissent Dieu; ils vinrent eux-mêmes.*

*Même* est adverbe et conséquemment invariable :

1° Quand il se rapporte à un adjectif : *il faut obéir aux lois, même rigoureuses* ;

2° Quand il modifie un verbe : *nous devons même aimer nos ennemis* ;

3° Quand il est placé après plusieurs noms : *les hommes, les animaux même sont sensibles aux bienfaits.*

#### ADJECTIFS POSSESSIFS.

279. Après *leur*, le nom se met au singulier s'il exprime distinctement l'unité ; c'est ainsi qu'on dira des élèves d'une classe : *ils ont perdu leur maître* ; des habitants d'un village : *ils ont élu leur maire.*

Mais on dira des élèves de tout un collège : *ils chérissent leurs maîtres* ; des habitants de plusieurs villages : *ils ont élu leurs maires*, parce qu'il s'agit ici de plusieurs *maîtres* et de plusieurs *maires*.

280. *Leur* reste au singulier devant certains noms qui s'emploient nécessairement au singulier, comme

278. De quelle nature est le mot *même*? — Quand est-ce que *même* est adjectif? — Quand est-ce que *même* est adverbe?

279. Quelle est la règle de *leur*?

280. Quand *leur* reste-t-il nécessairement au singulier?

*santé, conduite, amour-propre, etc. : leur santé va mieux, aéfiez-vous de leur conduite.*

281. On remplace par l'article les adjectifs possessifs quand le sens indique clairement quel est l'objet possesseur. Ainsi, au lieu de dire : *j'ai mal à ma main, je me suis coupé mes ongles*, dites : *j'ai mal à la main, je me suis coupé les ongles*. Le sens indique assez clairement qu'il s'agit de *ma main* et de *mes ongles*.

---

## DU PRONOM

### PRONOMS PERSONNELS.

282. Les pronoms ne peuvent tenir la place d'un nom que lorsqu'il est déterminé, c'est-à-dire précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

*Je sais demander un conseil et le suivre.*

*Je vous accorde votre grâce, et elle est méritée.*

*Quand on a la santé, il faut tout faire pour la conserver.*

Mais on ne pourrait pas dire : *je sais demander conseil et le suivre; je vous fais grâce, et elle est méritée; quand on est en santé, il faut tout faire pour la conserver*, parce que les noms *conseil, grâce, santé*, ne sont pas précédés de l'article ni d'aucun adjectif déterminatif.

Conséquemment on ne pourrait pas représenter par un pronom les expressions *faire grâce, faire ré-*

---

281. Quand est-ce qu'on remplace par l'article les adjectifs possessifs?

282. Les pronoms peuvent-ils toujours tenir la place d'un nom?

Pourrait-on représenter par un pronom les expressions *faire grâce, faire réponse, faire peur?*

ponse, faire peur, avoir confiance, avec politesse, etc.

283. Le pronom **le** est variable quand il représente un nom ou un adjectif employé comme nom :

*Etes-vous la fille de Pierre? Je **la** suis.*

*Etes-vous les frères de Paul? Nous **les** sommes.*

*Etes-vous la malade? Je **la** suis.*

*Etes-vous les invités? Nous **les** sommes.*

284. **Le** est invariable quand il représente un adjectif, un nom pris adjectivement ou une proposition :

*Etes-vous fille de Pierre? Je **le** suis.*

*Etes-vous frères de Paul? Nous **le** sommes.*

*Etes-vous malade? Je **le** suis.*

*Etes-vous invités? Nous **le** sommes.*

*Croyez-vous que la terre tourne? Je **le** crois.*

285. Les pronoms répétés plusieurs fois dans une même phrase ne doivent pas se rapporter tantôt à un nom tantôt à un autre. Ne dites donc pas : *Samuel offrit son holocauste à Dieu, et il lui fut si agréable qu'il lança au même instant la foudre contre les Philistins.* Cette phrase est fautive parce que le premier *il* se rapporte à *holocauste*, et le second à *Dieu*; il fallait dire : *Samuel offrit son holocauste, et Dieu le trouva si agréable qu'il lança, etc.*

La phrase suivante est également fautive : *on dit qu'on a pris la ville*; parce que le premier *on* désigne les personnes qui annoncent la nouvelle, et le second désigne l'armée qui prend la ville. Il faut dire : *on dit que la ville a été prise.*

283. Quand est-ce que le pronom *le* est variable?

284. Quand est-ce que le pronom *le* est invariable?

285. Que remarquez-vous sur les pronoms répétés plusieurs fois dans une même phrase?

286. On doit également, dans l'emploi des pronoms, éviter qu'ils donnent lieu à une équivoque. Ne dites donc pas : *Cicéron a imité Démosthène dans tout ce qu'il a de mieux* ; Dites : *Cicéron a imité Démosthène dans tout ce que celui-ci a de mieux*.

287. Le pronom *soi* se dit des personnes et des choses ; on ne l'applique aux personnes qu'avec une expression vague, comme *on*, *chacun*, *quiconque*, *personne*, etc., ou après un infinitif : *chacun travaille pour soi* ; *n'aimer que soi*, c'est être mauvais citoyen.

288. On fait quelquefois usage du pronom *soi* avec des expressions déterminées ; c'est lorsqu'il sert à éviter une équivoque : *en remplissant les volontés de son père, cet enfant travaille pour soi*.

289. *Soi*, appliqué aux choses, peut se dire dans tous les cas : *l'aimant attire le fer à soi* ; *cette chose est bonne en soi*.

290. Les pronoms *lui*, *leur*, *eux*, *elle*, *elles*, employés comme compléments indirects, ne s'appliquent qu'aux personnes et aux choses personnifiées. Ainsi on ne doit pas dire : *on revient d'une erreur à force de rougir d'elle* ; *ces sciences sont intéressantes, je me suis attaché à elles* ; *j'ai connu le malheur, et je sais lui compatir* ; dites, en faisant usage des pronoms *en*, *y* : *on revient d'une erreur à force d'en rougir* ; *ces sciences sont intéressantes, je m'y*

286. Que doit-on éviter dans l'emploi des pronoms ?

287. Dans quel cas emploie-t-on le pronom *soi* ?

288. Quand fait-on usage du pronom *soi* avec une expression déterminée ?

289. Que dites-vous de *soi* appliqué aux choses ?

290. Que remarquez-vous sur les pronoms *lui*, *leur*, *eux*, *elle*, *elles*, employés comme compléments indirects ?

suis attaché; j'ai connu le malheur, et j'y sais compatir.

## PRONOMS RELATIFS.

291. La clarté exige que le relatif soit près de son antécédent. Ainsi les phrases suivantes sont incorrectes : *il y a des faits dans nos annales qui sont héroïques; on trouve un grand nombre de lacs au Canada dont l'étendue est considérable.* Il faut dire : *il y a dans nos annales des faits qui sont héroïques; on trouve au Canada un grand nombre de lacs dont l'étendue est considérable.*

292. **Dont** marque simplement la relation : *l'affaire dont je vous ai parlé; la maladie dont il est mort;* ou bien il marque l'origine des personnes : *la famille dont elle sort; le héros dont il descend.* On emploie **d'où** toutes les fois que la phrase renferme une idée de départ, de sortie, etc. : *la ville d'où je viens, l'endroit d'où je sors.*

## PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

293. C'est une faute de mettre immédiatement un adjectif ou un participe après les pronoms *celui, ceux, celle, celles.* Ainsi, au lieu de dire : *celui livré, ceux vendus, celle aimable, celle écrite,* dites : **celui qui a été livré; ceux que j'ai vendus; celle qui est aimable; celle qui est écrite.**

294. *Celui-ci, celle-ci, ceci,* s'emploient pour désigner les objets qui sont les plus proches ou dont on a parlé en dernier lieu; *celui-là, celle-là, cela,* s'emploient pour désigner les objets les plus éloi-

291. Où doit se placer le pronom relatif?

292. Quand est-ce qu'on emploie *dont* et *d'où*?

293. Est-ce une faute de

dire : *celui livré, ceux vendus?*

294. Quelle est la règle de *celui-ci, celle-ci, ceci, celui-là, celle-là, cela?*

gnés ou dont on a parlé en premier lieu : *je préfère celui-ci* (l'objet le plus proche), *et vous, celui-là* (l'objet le plus éloigné). *Pratiquez la vertu, fuyez la paresse ; celle-ci* (le dernier objet dont on parle, *la paresse*) *rend malheureux, celle-là* (le premier objet dont on parle, *la vertu*) *mène au bonheur.*

## PRONOMS INDÉFINIS.

295. *On*, masculin et singulier de sa nature, devient féminin ou pluriel quand il tient évidemment la place d'un nom féminin ou pluriel : *ma fille, quand on est gogée, on n'est plus maîtresse de ses actions ; on est heureux en ménage quand on est bien unis.*

296. *Personne*, pronom indéfini, est du masculin singulier : *je ne connais dans notre histoire personne d'aussi courageux que Mademoiselle de Verchères.*

Mais *personne*, employé comme nom, est féminin : *cette personne est très gaie.*

297. *L'un et l'autre, les uns et les autres* expriment une idée de pluralité ; *l'un l'autre, les uns les autres* marquent la réciprocité. On dira donc : *j'estime l'un et l'autre ; j'ai vu les uns et les autres ; aimons-nous les uns les autres ; Montcalm et Lévis s'estimaient l'un l'autre.*

## DU VERBE

## Accord du verbe.

298. Lorsqu'un verbe a plusieurs sujets, il s'accorde avec le dernier :

295. Que	remarquez-vous	<i>les autres, et sur l'un l'autre, les uns les autres?</i>
sur <i>on?</i>	-	
296. Que	remarquez-vous	
sur <i>personne?</i>		298. Quand le verbe qui a plusieurs sujets s'accorde-t-il avec le dernier?
297. Que	remarquez-vous	
sur <i>l'un et l'autre, les uns et</i>		

1° Quand les sujets sont synonymes : *l'amour du travail, le goût de l'étude est un bien; la sincérité, la loyauté de Lafontaine lui attirait le respect de tous.*

2° Quand les sujets sont placés par gradation : *ne reculez pas devant ce sacrifice : votre intérêt, votre honneur, Dieu vous le commande.*

3°. Lorsque les sujets sont unis par la conjonction *ou* : *sa perte ou son salut dépend de ma réponse.*

Cependant le verbe se met au pluriel lorsque le sens permet de remplacer *ou* par *et*, ce qui a lieu lorsque les sujets peuvent faire l'un et l'autre l'action marquée par le verbe : *le bonheur ou la témérité ont pu faire des héros.*

299. Quand deux sujets sont unis par une des conjonctions *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que*, le verbe s'accorde avec le premier sujet, et le second appartient à un verbe sous-entendu : *l'original, comme le castor, disparaît rapidement de notre pays; l'enfant, ainsi que la vigne, a besoin de support.*

C'est comme s'il y avait : *l'original disparaît rapidement de notre pays, comme le castor disparaît, etc.; l'enfant a besoin de support, ainsi que la vigne en a besoin.*

300. Quand un verbe a deux sujets singuliers unis par la conjonction *ni*, le verbe se met au pluriel si les sujets peuvent faire ensemble et en même temps l'action marquée par le verbe. Dans ce cas, le sens permet de remplacer *ni* par *et* : *ni l'or ni la*

299. Que remarquez-vous quand deux sujets sont unis par une des conjonctions *comme, de même que*, etc?

300. Le verbe se met-il au pluriel, s'il a deux sujets unis par *ni*.

*grandeur ne nous rendent heureux, c'est-à-dire l'or et la grandeur.*

Il se met au singulier si les deux sujets ne peuvent faire ensemble et en même temps l'action marquée par le verbe: *ni l'oncle ni le neveu ne sera élu maire de la ville.* Il est impossible que les deux sujets fassent ensemble et en même temps l'action marquée par le verbe.

301. Le verbe précédé d'un collectif joint à un complément, s'accorde avec le collectif, s'il est général: *la totalité des perfections de Dieu m'accable; la quantité des fourmis était très grande; la nation des Hurons est disparue.*

302. Le verbe s'accorde avec le complément du collectif, si celui-ci est partitif ou s'il est représenté par un adverbe de quantité, comme *la plupart, une infinité, un grand nombre, peu, beaucoup: une multitude de passions divisent les hommes; une foule de gens quittèrent le pays après la Cession; peu d'hommes connaissent le prix du temps, la plupart en abusent.*

303. Le verbe précédé de *qui* s'accorde en nombre et en personne avec l'antécédent de *qui*: *c'est moi qui ai vu; c'est toi qui t'es trompé; c'est lui qui riait; ce sont mes sœurs qui sont contentes.* On ferait donc une faute en disant: *ce n'est pas moi qui se ferait prier.* *Qui* est à la première personne comme *moi*, son antécédent; on doit donc dire: *ce n'est pas moi qui me ferais prier.*

304. Le verbe *être* précédé de *ce* ne se met au pluriel que lorsqu'il est suivi d'un nom pluriel ou

301. Comment s'accorde le verbe précédé d'un collectif joint à un complément?

302. Quand est-ce que le verbe s'accorde avec le complément du collectif?

303. Comment s'accorde le verbe précédé de *qui*?

304. Quand le verbe *être* précédé de *ce* se met-il au pluriel?

d'un pronom de la troisième personne du pluriel : *ce sont ces messieurs ; ce sont eux, ce sont elles ; ce sont les vices qui dégradent l'homme*. Si le verbe *être* n'est pas suivi d'une troisième personne du pluriel, il se met toujours au singulier. Ainsi l'on dira : *c'est nous, c'est vous ; c'est surtout l'incapacité de Vaudreuil et la cupidité de Bigot qui perdirent la colonie*.

### Compléments du verbe.

305. Un verbe ne peut avoir qu'un seul complément direct, parce qu'une action ne peut avoir qu'un objet immédiat et direct. Ne dites donc pas :

*Ne vous informez pas ce que je deviendrai.*

Car *vous* et *ce* figurent comme compléments directs. Il faut dire : *ne vous informez pas de ce que je deviendrai*.

306. Un verbe ne peut avoir deux compléments indirects pour exprimer le même rapport.

Ne dites donc pas :

Il faut dire :

*C'est à vous à qui je veux parler.*

*C'est à vous que je veux parler.*

*C'est de vous dont il s'agit.*

*C'est de vous qu'il s'agit.*

*C'est en cela en quoi j'espère.*

*C'est en cela que j'espère.*

307. L'adverbe équivalant à une préposition suivie de son complément, on ne dira pas non plus : *c'est ici où je demeure, c'est de là d'où je tire mes*

305. Un verbe peut-il avoir deux compléments directs ?

306. Un verbe peut-il avoir deux compléments indirects exprimant le même rapport ?

307. Que remarquez-vous lorsque le complément est un adverbe ?

*marchandises*. Mais dites : *c'est ici que je demeure, c'est de là que je tire mes marchandises*.

308. Le même mot peut servir de complément à plusieurs verbes, pourvu que ces verbes n'exigent pas un complément différent : *Wolfe attaque et prit Québec*.

309. Mais si les verbes exigent des compléments de nature différente, il faut donner à chacun d'eux le complément qui lui convient : *il écoute mes leçons et en profite*. *Il écoute et profite de mes leçons* serait incorrect, car *de mes leçons*, complément indirect de *profite*, ne saurait convenir à *écoute*, qui veut un complément direct.

310. La même chose a lieu lorsque deux verbes exigent des compléments indirects marqués par des prépositions différentes. Ainsi l'on dira : *on le voit tous les jours aller à la campagne et en revenir*, et non pas : *aller et revenir de la campagne*, attendu qu'on dit : *aller à et revenir de*.

311. Quand un verbe a un complément direct et un complément indirect, le plus court se place le premier : *faites du bien à vos plus grands ennemis; donnez aux pauvres le superflu de vos biens*.

312. Si les compléments sont d'égale longueur, le complément direct se place le premier : *Dieu a comblé les humains de bienfaits*.

308. Le même mot peut-il servir de complément à plusieurs verbes?

309. Si les verbes exigent des compléments différents, lesquels faut-il donner?

310. Qu'arrive-t-il lorsque deux verbes exigent des compléments indirects marqués

par des prépositions différentes?

311. Qu'arrive-t-il quand un verbe a un complément direct et un complément indirect?

312. Que remarquez-vous si les compléments sont d'égale longueur?

### Emploi des temps du subjonctif.

313. Après le présent ou le futur de l'indicatif, on emploie le *présent* du subjonctif :

*Il faut* } *que tu étudies.*  
*Il faudra* }

314. Après un passé ou un conditionnel, on emploie l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif : *il ne se doutait pas que vous demeurassiez ici ; je ne savais pas que tu eusses visité le Manitoba.*

### DE L'ADVERBE

315. Les adverbes *alentour, auparavant, dedans, dehors, dessus, dessous*, ne sauraient avoir de complément. Ne dites donc pas : *alentour de la maison, dedans la ville, dessous l'escalier*, etc., mais dites : **autour de la maison, dans la ville, sous l'escalier.**

316. *De suite* signifie successivement, sans interruption : *il marcha trois jours de suite.* *Tout de suite* signifie sur-le-champ, sans retard : *je pars tout de suite.*

317. *Plus tôt* en deux mots est l'opposé de *plus tard* ; *il partira plus tôt que moi.*

*Plutôt* en un seul mot, signifie *préféablement* : *plutôt la mort que le déshonneur ; il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.*

313. Quel temps emploie-t-on après le présent ou le futur de l'indicatif ?

314. Quel temps emploie-t-on après un passé ou un conditionnel ?

315. Que remarquez-vous

sur les adverbes *alentour, auparavant, dedans, dehors, dessus, dessous* ?

316. Que remarquez-vous sur *de suite, tout de suite* ?

317. Que remarquez-vous sur *plus tôt* et sur *plutôt* ?

## DE LA PRÉPOSITION

318. *Au travers* veut de : *d'Iberville poursuivait les Anglais au travers de tous les obstacles*; *à travers* rejette cette préposition : *à travers tous les obstacles*.

319. *Près de* marque le voisinage, la proximité : *Lévis battit Murray près de Québec*; *auprès de* se dit en parlant de la présence habituelle d'une personne auprès d'une autre : *vivre auprès de ses parents*.

320. *Près de* signifie sur le point de : *cet homme est près de mourir*; *prêt à* signifie disposé à : *maintenant il est prêt à mourir*.

321. *Voici* annonce ce qu'on va dire :

*Voici trois médecins qui ne se trompent pas :*

*Gaîté, doux exercice et modeste repas.*

*Voilà* rappelle ce qui précède : *craindre le Seigneur et observer sa loi : voilà toute la sagesse*.

## DE LA CONJONCTION

322. *Quand*, conjonction, signifie lorsque : *quand je le verrai, je lui parlerai de cette affaire*. *Quant à*, préposition, veut dire à l'égard de : *quant à Lord Elgin, il aimait les Canadiens français*.

323. *Parce que*, écrit en deux mots, signifie attendu que : *il se repose, parce qu'il est fatigué*.

318. Quelle est la règle de *au travers*, *à travers*?

319. Quelle est la règle de *près de*, *auprès de*?

320. Que signifient *près de* et *prêt à*?

321. Quelle est la règle de *voici*, *voilà*?

322. Que signifient *quand* et *quant à*?

323. Que signifient *parce que* et *par ce que*?

Par *ce que*, en trois mots, veut dire *par la chose que* ou *par les choses que*: **par ce que** vous dites, je vois qu'il a raison.

324. *Quoique*, écrit en un seul mot, a le sens de *bien que*: **quoiqu'il** soit instruit, il est modeste. *Quoi que*, en deux mots, signifie *quelque chose que*: **quoi que** dise le menteur, on ne le croit pas.

### DE LA PONCTUATION

325. La *punctuation* a pour but de distinguer, par des signes particuliers, les membres de phrases et les phrases entre elles, pour rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

326. Les *signes* de la *punctuation* sont: la *virgule*, le *point-virgule*, les *deux points*, le *point*, le *point interrogatif* et le *point exclamatif*.

#### DE LA VIRGULE.

327. On emploie la *virgule* pour séparer les parties semblables d'une même phrase, c'est-à-dire les noms, les adjectifs, les verbes, etc.: *la candeur, la docilité, la simplicité sont les vertus de l'enfance; le sol de la province de Québec produit les légumes, les fruits, les céréales; la mouche va, vient, fait mille tours.*

328. EXCEPTION.—On ne met pas de *virgule* si les parties sont unies par une des *conjonctions* *et*, *ou*, *ni*: *l'Ontario est salubre et fertile; je partirai ce soir ou demain; je ne vis ni votre sœur ni votre frère.*

324. Quel sens ont les mots *quoique* et *quoi que*?

325. Quel est le but de la *punctuation*?

326. Quels sont les signes de la *punctuation*?

327. Quand emploie-t-on la *virgule*?

328. Citez l'*exception*.

329. On emploie encore la virgule avant et après une réunion de mots qu'on peut supprimer sans nuire au sens de la phrase : *les charmes de la vertu, qui font les délices des âmes pieuses, font le premier supplice des méchants; celui qui s'expose au danger, dit la sainte Ecriture, y périra.*

*Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.*

## DU POINT-VIRGULE.

330. On emploie le *point-virgule* pour séparer les parties semblables d'une même phrase, quand elles sont déjà subdivisées par la virgule : *la douceur est, à la vérité, une vertu; mais elle doit ne pas dégénérer en faiblesse.*

## DES DEUX-POINTS.

331. On emploie les *deux-points* :

1° Après une proposition qui annonce une citation : *Wo'fe, blessé mortellement, mais victorieux, dit: Je meurs content;*

2° Avant une phrase qui sert à prouver, à confirmer ce qui précède :

*Travaillez, prenez de la peine :*

*C'est le fonds qui manque le moins ;*

3° Après une phrase suivie de détails : *j'aime à trouver dans les enfants trois qualités : la piété, l'intelligence et l'amour du travail.*

## DU POINT.

332. Le *point* se met à la fin des phrases dont le sens est complet : *Un chrétien ne doit jamais men-*

329. Quand emploie-t-on encore la virgule?

330. Quand emploie-t-on le point-virgule?

331. Quand est-ce qu'on emploie les deux-points?

332. Où met-on le point?

*tir, même en riant. Une belle éducation est le plus grand des biens.*

## DU POINT INTERROGATIF.

333. Le *point interrogatif* s'emploie après une phrase interrogative : *Qu'y a-t-il de plus beau ? l'univers. — De plus rare ? un véritable ami.*

## DU POINT EXCLAMATIF.

334. Le *point exclamatif* se met après les interjections et les phrases qui expriment l'admiration, la surprise, la terreur, la pitié, la joie, etc. : *Que Dieu est bon !*

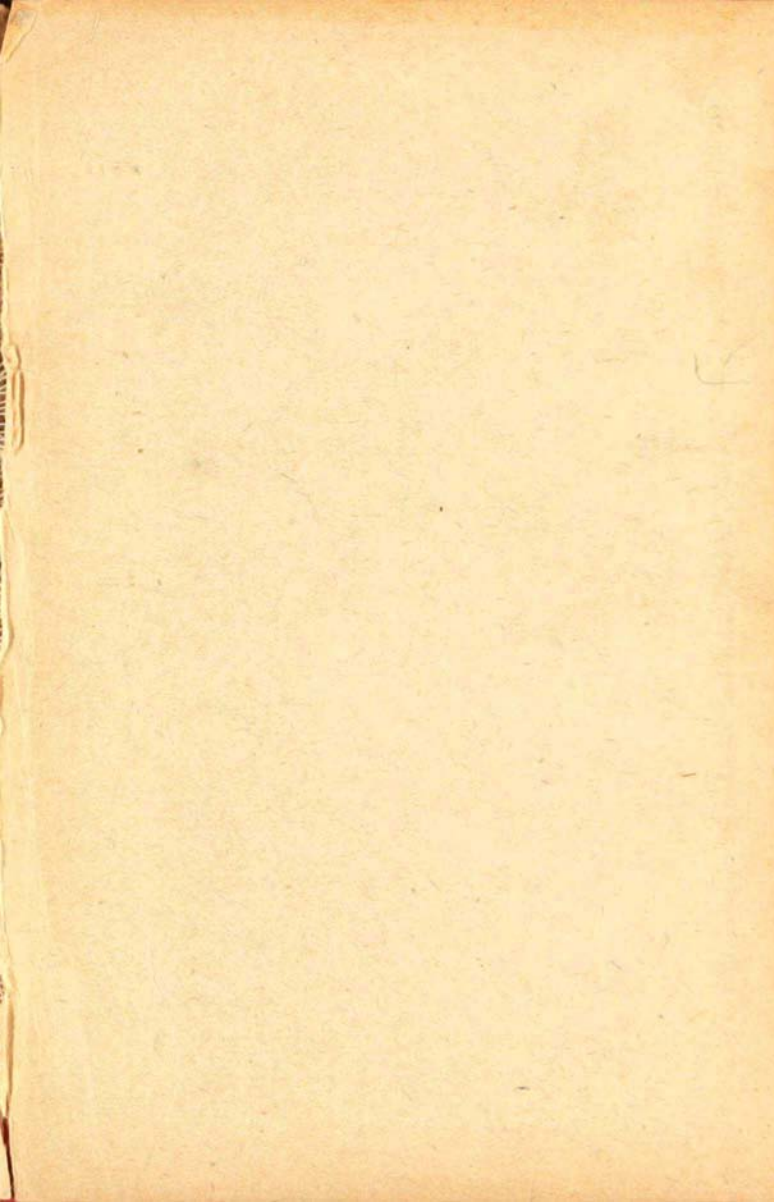
*Ah ! que de la vertu les charmes sont puissants !*

---

333. Quand emploie-t-on le point interrogatif ?

334. Où met-on le point exclamatif ?





BNQ



C 000 135 236

135236

PRINTED IN CANADA

IMPRIMÉ AU CANADA